

TRAVAUX ET  
RECHERCHES DE  
PROSPECTIVE

NUMERO 26  
OCTOBRE 2005

**RÉTROSPECTIVE CRITIQUE  
SUR UN DEMI-SIÈCLE  
DE PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES**

PHILIPPE MADINIER

## L'AUTEUR

Philippe Madinier, attaché de recherche au CNRS jusqu'en 1959 fut, entre 1960 et 1966, chargé de mission au Commissariat du Plan pour les travaux de prévision concernant la population active, l'emploi par région, secteur et niveau de qualification pour le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> Plan.

Il fut ensuite, entre 1967 et 1980, chargé d'étude au Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts (CERC) et réalisa diverses études portant principalement sur la structure des salaires et sur les professions non salariées, libérales et commerciales. Il fut ensuite jusqu'en 1985 rapporteur général du CERC.

Il a publié une thèse sur *Les disparités géographiques de salaires en France* (Paris : A.Colin, 1959).

## AVERTISSEMENT

Dans une précédente livraison (TRP n°20, mars 2004), François Plassard avait montré combien les exercices de prospective sont souvent soumis aux préjugés de l'époque à laquelle ils sont menés. Fort d'une longue expérience acquise au Commissariat général du Plan ainsi qu'au Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts (CERC), Philippe Madinier contribue à son tour à cette analyse critique des travaux d'anticipation en s'attaquant aux prévisions économiques publiques, et plus particulièrement à celles en matière de structure de l'emploi.

Sur une période de près de 50 ans (1950-2000), l'auteur constate l'aspect systématique, et persistant dans le temps, des erreurs de prévision. Elles ont été, tout d'abord, globales, touchant aussi bien la production, la productivité et l'emploi que la population active, le chômage et le taux d'activité. Leurs sens (surestimation ou sous-estimation) ont été différents selon les périodes et les pays. Un point commun cependant : la sous-estimation du taux d'activité des femmes.

En matière d'emploi, indépendamment de la période et du pays, les perspectives d'évolution ont été à la fois surestimées dans l'industrie et sous-estimées dans le tertiaire. Philippe Madinier livre, de façon détaillée et argumentée, plusieurs explications. Certaines sont « objectives » : la propension des entreprises industrielles à externaliser ou la difficulté d'évaluer le niveau de consommation des ménages. D'autres explications ont un caractère proprement idéologique ou politique : une surestimation régulière de la productivité dans les activités de service, la méconnaissance, voire le dédain de ces activités, les croyances les plus dures dans l'industrie comme moteur unique de la croissance ou, encore, l'évident malthusianisme des « petits ».

Une explication retient particulièrement l'attention du prospectiviste : les pièges de l'extrapolation, qu'ils proviennent soit d'une connaissance inexacte du passé, soit de l'incapacité à prendre en compte d'éventuelles ruptures. C'est bien là la différence entre prévision et prospective. Déjà, en 1973, Pierre Massé se demandait « *si sa vocation pour l'incertain ne condamnait pas la Prospective à être, par nature, non pas une discipline, mais une indiscipline remettant en cause la prévision sommaire et dangereuse à base d'extrapolation.* » (« De 'Prospective' à 'Prospectives', *Prospectives*, n°1, juin 1973).

Le Comité éditorial

# SOMMAIRE

Avant-propos	7
Introduction	11
<b>Chapitre I — LE CONSTAT</b>	<b>17</b>
<b>1) Les erreurs de visées globales</b>	<b>18</b>
1.1) Aux Etats-Unis	18
1.2) En France	19
<b>2) Les prévisions d'emploi par grand secteur</b>	<b>20</b>
2.1) Agriculture	20
2.2) Construction	21
2.3) Industrie	21
2.4) Secteur tertiaire	21
<b>Chapitre II — ESSAIS D'EXPLICATION</b>	<b>27</b>
<b>1) L'externalisation des tâches de service</b>	<b>27</b>
<b>2) Les pièges de l'extrapolation du passé</b>	<b>30</b>
2.1) La connaissance inexacte du passé	31
2.2) Les tournants de l'évolution économique	34
<b>3) La surestimation des possibilités de progrès de la productivité dans les services</b>	<b>36</b>
3.1) Aux Etats-Unis	36
3.2) En France	37
<b>4) Les préventions idéologiques et politiques à l'encontre du secteur tertiaire</b>	<b>38</b>
4.1) Méconnaissance et dédain des activités de service	38
4.2) L'industrie, unique moteur de la croissance ?	41
4.3) L'industrie, modèle de toute activité économique ?	43
4.4) L'impérialisme des grands et le malthusianisme des petits	45
4.5) Le refus d'une société de serviteurs	46

<b>5) Les erreurs de prévision sur la consommation des ménages</b>	<b>50</b>
5.1) Aux Etats-Unis	50
a) Un tournant fondamental au début des années cinquante	50
b) L'évolution de la structure de la consommation correctement prévue aux Etats-Unis	52
5.2) En France	54
a) Les premières inflexions de la consommation, en 1964	54
b) Le tournant décisif de 1973-74	55
c) La sous-estimation de la consommation de services dans les prévisions	60
Conclusion	65
Annexes	67
- Annexe 1	69
- Annexe 2	71
Bibliographie des travaux de projection du Bureau of Labor Statistics (BLS)	
Les erreurs de prévisions globales	
<i>Tableau a</i> : États-Unis: (prévisions du BLS) Production, population active, emploi, productivité	71
<i>Tableau b</i> : États-Unis : Les erreurs de prévision concernant le taux de chômage et le taux d'activité des femmes	73
<i>Tableau c</i> : France : Les erreurs de prévision sur les grandeurs économiques globales	75
<i>Tableau d</i> : France : Les erreurs de prévisions sur le nombre de la population active	78
<i>Tableau e</i> : France : Taux de chômage	81
- Annexe 3	83
Sources du tableau 1 : États-Unis, les erreurs de projection d'emploi par grand secteur d'activité	
- Annexe 4	85
Les principales difficultés techniques des comparaisons entre l'évolution prévue et l'évolution effective de l'emploi sur le long terme	
- Annexe 5	89
Évolution de la répartition de l'emploi par grands secteurs en France et dans les principaux pays de l'OCDE	
- Annexe 6	93
Comment les ménages français se déchargent des tâches culinaires	
- Annexe 7	97
Croissance relative, prévue et constatée de la consommation des ménages par « fonction » de consommation, en volume	
- Annexe 8	99
L'amplitude des fluctuations à court terme de la consommation et de l'emploi, selon la nature du produit	
- Annexe 9	101
L'évolution de l'emploi dans les diverses branches du secteur tertiaire	
- Annexe 10	109
Évolution comparée de la consommation des ménages entre la période 1973 à 1985 et la période 1985 à 2000	
- Annexe 11	111
Achat de services de réparation ou achat de biens destinés à l'autoproduction de ces services	
Bibliographie	113

## AVANT-PROPOS

Les pages qui suivent sont le fruit d'observations et de réflexions faites au cours de plusieurs décennies à l'occasion de travaux divers dont j'ai été chargé tant au Commissariat du Plan qu'au Centre d'Études des Revenus et des Coûts (CERC).

Le résultat de cette lente sédimentation comporte des couches qui risquent d'apparaître quelque peu disparates, au moins quant à la forme. Il est sans doute d'autant plus utile d'aider l'éventuel lecteur à saisir le lien qui, me semble-t-il, en assure l'unité quant au fond. C'est l'objet de ces indications préliminaires.

Au Commissariat du Plan lors de l'élaboration du 4<sup>ème</sup>, puis du 5<sup>ème</sup> plan, dans les années 60 j'ai pris part aux travaux de prévision, concernant en particulier le travail et l'emploi.

Sans tremper personnellement dans la confection des prévisions établies par la suite, je n'ai pas cessé de m'y intéresser. Je me suis appliqué à recueillir régulièrement les prévisions d'emplois à moyen et long terme publiées en France et aux Etats-Unis, du moins celles qui ont été effectuées sous l'égide d'organisations gouvernementales.

Les images de la société future que projettent ces dernières ne sont pas nécessairement mieux fondées que celles offertes par les prévisions établies par des chercheurs isolés et par des groupes ou institutions privés. On peut simplement présumer qu'elles correspondent à un avenir plus communément considéré comme plausible et acceptable. Une fois passée l'année que les prévisions s'étaient fixée pour terme, il est possible de les comparer avec l'évolution effectivement réalisée telle que l'appareil statistique disponible permet de la mesurer. C'est ce que je me suis efforcé de faire pour l'ensemble de ces prévisions. Le chapitre I présente les résultats de ce travail. Il fait apparaître **des erreurs de prévisions** ou, si l'on préfère, des divergences dont les plus importantes présentent ces caractéristiques surprenantes : elles sont communes à la France et aux Etats-Unis ; et dans chacun de ces pays elles se répètent dans la quasi

totalité des prévisions qui se sont succédées sur près d'un demi-siècle. On note, par-dessus tout, une tendance générale à sous-estimer la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire et inversement à surestimer celle de l'emploi industriel.

Le chapitre suivant essaie de répondre à la question : comment peut s'expliquer une telle constance dans la répétition des mêmes erreurs ? L'explication principale proposée tient à des préventions de toutes sortes à l'encontre du développement du secteur tertiaire. En ce qui me concerne, j'ai pris conscience de ces préjugés vers la fin des années 60. Après avoir participé pendant un temps aux travaux du Commissariat du Plan, j'ai eu la charge, au CERC, de diverses études concernant, soit certains secteurs des services (hôtellerie, activités médicales), soit l'ensemble des entrepreneurs individuels qui, on le sait, se situent pour la plupart dans les activités tertiaires du commerce et des services. Le dédain à l'égard de ces activités se manifestait à l'époque par la pauvreté de l'information statistique les concernant et par la rareté des études qui leur étaient consacrées. Il n'y avait pas que du dédain, on pouvait aussi parler d'une véritable aversion. On reprochait à la plupart des activités produisant des services d'être essentiellement composées de très petites entreprises archaïques et de se refuser à la concentration que nécessiterait, pensait-on, l'amélioration de leur efficacité. D'ailleurs la plupart des théoriciens de l'économie depuis près de deux siècles n'avaient-ils pas considéré l'ensemble du secteur tertiaire comme une sorte de parasite fondamentalement improductif ?

Ces préjugés à l'encontre du secteur tertiaire et la prédilection quasi générale pour l'industrie manufacturière, si dénués soient-ils de fondements scientifiques, ont pesé sur les prévisions et les ont biaisées. Comme tout le monde, les auteurs de ces dernières avaient tendance à prendre leurs désirs pour des réalités ou plutôt, en l'occurrence, pour des probabilités.

Ces préjugés contribuent à expliquer les écarts entre prévisions et réalisations que l'on observe aux Etats-Unis. En France, ils ont nettement prédominé jusqu'au début des années quatre-vingt et paraissent la cause principale des écarts semblables que l'on constate sur l'ensemble des prévisions faites pendant les premières décennies qui ont suivi la guerre.



Mais un facteur d'un autre ordre s'y est ajouté pendant le dernier quart du vingtième siècle : des changements de comportement de consommation difficiles à prévoir. D'abord, bien sûr, ceux qu'a pu très normalement provoquer la soudaine hausse du coût de l'énergie à la fin de 1973 ; mais aussi, plus profondément et plus durablement, ceux qui étaient déterminés soit par des phénomènes de saturation, soit par des modifications des préférences des consommateurs qui d'ailleurs, sur plusieurs points, avaient commencé à se manifester dès le milieu des années soixante.



## INTRODUCTION

L'activité des prospectivistes semble soumise aux fluctuations de longue durée qui affectent l'ensemble de l'activité économique. Elle a été très intense, particulièrement en France, après la Seconde Guerre mondiale, comme en témoigne alors le rapide essor de la « planification à la française ». Pendant la période des « Trente Glorieuses », les plans successifs offrirent des images de plus en plus détaillées de l'état futur de l'économie et de la société françaises. Mais au cours du dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle, avec le ralentissement de la croissance, les ambitions des planificateurs se firent plus modestes et leurs anticipations moins précises. Les chiffres, dans les plans, devinrent de plus en plus rares et la planification elle-même finit par s'évanouir.

A partir de 1979, pour un temps, les travaux du Commissariat du Plan furent en partie relayés par des prévisions élaborées conjointement par l'INSEE et par le BIPE (organisme de droit privé mais proche de l'administration). Ces « prévisions glissantes » ont été effectuées chaque année de 1980 à 1987<sup>1</sup>. Elles visaient un terme situé à six ans de la dernière année connue. Elles étaient, bien sûr, d'une nature quelque peu différente de celles que comportaient les plans, puisqu'elles n'étaient pas endossées par le gouvernement. Du moins prétendaient-elles bien offrir, elles aussi, des images plausibles de l'avenir économique du pays.

La dernière « prévision glissante » fut publiée par l'INSEE en septembre 1987. Elle concernait la période 1986-92. Depuis lors, les prospectivistes sont quasi silencieux. Plus exactement, disons que leurs réflexions sont de moins en moins assorties de projections chiffrées précises. Un bon exemple de cette timidité est fourni par le « rapport Boissonnat » publié en 1995<sup>2</sup>. Ce rapport est issu du travail du groupe « Prospective du travail et de l'emploi à l'horizon 2015 », groupe constitué par le

---

<sup>1</sup> Elles ont été successivement publiées par l'INSEE dans la collection « Archives et documents ».

<sup>2</sup> Rapport de la commission présidée par Jean Boissonnat, *Le travail dans vingt ans*, Commissariat général du Plan. Editions Odile Jacob, La Documentation Française, octobre 1995.

Commissariat du Plan et comprenant bon nombre d'économistes et de statisticiens. On y trouve d'assez nombreux tableaux de chiffres relatifs au passé, mais en dépit du titre du rapport, aucun chiffre n'est avancé concernant la structure de l'emploi à une date future.

Cette discrétion des prospectivistes n'est pas propre à la France. Le phénomène est général en Europe. Au Royaume-Uni, par exemple, le ministère du Travail, au début des années 1970, avait élaboré des prévisions d'emploi par branche et par catégorie socioprofessionnelle, embrassant la période 1971-1981. Or il ne semble pas que, depuis lors, une opération de ce genre ait jamais été renouvelée.

L'horizon des économistes et des gouvernants s'est raccourci à quelques mois, une ou deux années au plus. Notre navire est désormais piloté à vue<sup>3</sup>.

Pourtant le besoin de projeter à long terme un avenir probable ou des avenir possibles n'est pas moindre aujourd'hui qu'hier. La foi dans le Progrès (technique, économique et social) qui animait notre société jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle — et qui est réapparue, plus hésitante, pendant deux ou trois décennies après la Seconde Guerre mondiale — paraît bien morte aujourd'hui. Le désarroi et la peur que l'on sent monter dans la « vieille Europe » face aux menaces et aux incertitudes de l'avenir ne mériteraient-ils pas un effort renouvelé de la prospective économique à long terme ?

En France, comme dans tous les pays d'Europe, on fait confiance, aujourd'hui plus qu'hier, au libre jeu des marchés pour orienter le développement de l'activité économique. Mais il n'est pas nécessaire que ce libre jeu conduise des aveugles. Ne vaudrait-il pas mieux s'efforcer de discerner le plus clairement possible où et dans quelles directions nous entraînent les « forces du marché » ? C'est d'ailleurs à cette condition que l'on pourrait éventuellement s'appliquer à faire dévier volontairement telle ou telle évolution dans une direction jugée plus souhaitable, autrement dit que l'on redonnerait ses droits à la politique.

---

<sup>3</sup> Il faut noter pourtant qu'assez récemment (fin 2002), le Commissariat du Plan a publié un rapport qui, s'appuyant sur une projection économique d'ensemble à l'année 2010, présente des estimations chiffrées détaillées des besoins de l'économie française en personnel par métier et qualification. (*Avenir des métiers*. Rapport du groupe « Prospective des métiers et qualifications » présidé par Claude Seibel, La Documentation Française, novembre 2002). Cet ouvrage témoigne d'une audace qui tranche avec la timidité des 25 années précédentes. Il est trop tôt encore pour savoir quel accueil lui sera fait et s'il est destiné, comme on peut le souhaiter, à être suivi d'autres travaux analogues.

Dans un seul pays, semble-t-il, le gouvernement persiste à effectuer des prévisions économiques à long terme comportant des projections d'emploi détaillées par secteur et par profession. Il s'agit, curieusement, du pays dont la politique est souvent considérée comme l'archétype du laisser-faire aveugle : les États-Unis. Depuis plus de quarante ans, le ministère du Travail de ce pays élabore et publie régulièrement ces projections. Les premières, effectuées vers 1960, portaient sur l'année 1970. Les suivantes ont visé des années régulièrement espacées de cinq en cinq ans. Depuis quelques années, le rythme de ces travaux semble s'être accéléré et leur détail s'est affiné.

Ces travaux sont expressément destinés à éclairer les responsables des politiques d'éducation et de formation professionnelle et à fournir des indications utiles aux individus qui doivent prendre des décisions concernant leur orientation professionnelle comme à tous ceux qui sont chargés de conseiller ces derniers. Ils paraissent peu connus en France. La presse de langue française, en tous cas, s'en fait rarement l'écho<sup>4</sup>.

Comment expliquer ce contraste entre la remarquable continuité de ces travaux aux États-Unis, et leur interruption en France ? La plus grande dimension du marché intérieur des États-Unis et la moindre dépendance par rapport aux échanges extérieurs y sont sans doute pour quelque chose. Ces caractéristiques rendent moins aléatoires les prévisions à long terme concernant la production intérieure et l'emploi. En France, l'ouverture croissante de l'économie nationale à la concurrence étrangère a souvent été invoquée pour contester l'utilité des prévisions de cette nature. L'argument, pourtant, ne vaut guère pour l'ensemble des activités tertiaires, qui occupent aujourd'hui près des trois quarts de la population active : la plupart d'entre elles sont, par nature, à l'abri de ladite concurrence.

Les prévisions de l'emploi paraissent davantage prises au sérieux aux États-Unis qu'elles ne l'étaient en France, où la planification à moyen terme avait pourtant naguère été célébrée comme une « ardente obligation » nationale. Les prévisions d'emploi américaines font systématiquement l'objet d'un examen critique rétrospectif, une fois

---

<sup>4</sup> A l'exception, assez normale, de la revue *Futuribles* : voir notamment les articles de Charles du Granrut dans les numéros 233 (juillet 1998) et 257 (octobre 2000) consacrés à ces prévisions d'emploi, visant respectivement les horizons 2006 et 2008.

dépassée l'année qu'elles s'étaient donné pour terme. La revue du ministère du Travail publie régulièrement des articles faisant apparaître les écarts entre la prévision et l'évolution effectivement constatée. L'importance et les causes de ces écarts y sont l'objet de commentaires assez approfondis.

En France, les études de cette nature sont assez rares<sup>5</sup> ; ce qui est tout à fait regrettable, surtout si l'on souhaite que des travaux de prévision économique à long terme soient remis en chantier dans notre pays et régulièrement renouvelés à l'avenir. Comment améliorer la pertinence de ces travaux si on ne s'applique pas à confronter les prévisions parvenues à échéance avec l'évolution effectivement enregistrée et à rechercher les causes des divergences constatées ? La prospective a besoin de la rétrospective.

On ne prétend pas ici remédier à cette lacune en confrontant dans tout leur détail les prévisions faites dans le passé avec les évolutions effectivement observées.

**Dans un premier chapitre**, on se contentera d'effectuer cette confrontation :

- pour les principales grandeurs économiques globales (production, productivité, emploi, population active disponible, chômage) ;
- pour l'évolution de l'emploi par secteur d'activité, et seulement d'ailleurs par grand secteur (agriculture, construction, industrie, secteur tertiaire)<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> On peut du moins citer : Françoise Léridon : « Dix ans d'expérience de prévision de l'emploi » in *Population*, 1963, n°3 ; Jean Bénard et al. : « L'exécution du troisième plan français. Essai de mesure » in *Bulletin du CEPREL*, n°2, juillet 1964 ; Paul Dubois : « Vingt ans après. Les projections de 1985 confrontées à la réalité » in *Futuribles*, n°91, septembre 1985.

Enfin, plus récemment, en mars 2004, dans la collection *Travaux et Recherches de Prospective*, sous le n°20, Futuribles International a publié *Rétrospective de la prospective dans les transports et l'aménagement du territoire*. Dans le chapitre 2 de cet ouvrage, l'auteur, François Plassard, confronte avec la réalité le schéma prospectif de la France à l'horizon 2000, élaboré par l'OTAM en 1971.

Vers la fin de son étude (p.101), il remarque que « l'absence de rétrocontrôle ne caractérise pas que les travaux de prospective, elle est une dimension habituelle de bien des travaux de prévision en sciences sociales. Et même si la législation prévoit qu'un bilan doit être fait au plus tard 5 ans après la mise en service des grandes infrastructures de transport, les écarts entre ce qui est observé et les prévisions qui faisaient partie des dossiers d'instruction ne sont pratiquement jamais analysés ».

<sup>6</sup> En limitant ainsi mes investigations à certains aspects globaux ou semi-globaux des prévisions que l'on va examiner, je suis bien conscient de négliger beaucoup de choses. Les prévisions d'emploi américaines, en particulier dans leurs dernières versions, distinguent plus de 150 secteurs et près de 200 professions individuelles. Elles se fondent sur des projections relativement détaillées concernant la production, l'investissement et la productivité. Tout cela mériterait bien d'autres explorations que celles, trop sommaires, dont on va voir maintenant les résultats.

Cela fera apparaître **certaines divergences entre prévisions et réalisations** assez remarquables par la constance de leur répétition au cours du temps, aux États-Unis comme en France.

On s'attachera, **dans le deuxième chapitre**, à expliquer que ces erreurs persistantes résultent de la combinaison de diverses causes que l'on examinera successivement, notamment : l'imperfection des statistiques courantes ou les erreurs de prévision sur la productivité du travail.

En dehors de ces causes de nature technique, d'autres facteurs ont joué un rôle important, du moins dans le cas de la France : certaines préventions idéologiques et politiques, et des modifications de préférences fondamentales chez les consommateurs.

.



## CHAPITRE I : LE CONSTAT

Pour les Etats-Unis, on va considérer seulement ici les prévisions effectuées par le Bureau of Labor Statistics du ministère du travail ; et face à la grande abondance de ces dernières, on a choisi de ne retenir que celles qui couvrent une période d'au moins huit années. Ce choix présente l'avantage de privilégier, dans les comparaisons que l'on va faire, les tendances à long terme par rapport aux fluctuations conjoncturelles, dont on sait qu'elles sont particulièrement amples dans ce pays.

Pour la France, les prévisions considérées sont d'abord celles des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Plans couvrant la période comprise entre 1956 et 1980, puis celles des « projections glissantes » correspondant aux périodes couvertes par les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, et 10<sup>e</sup> Plans, de 1980 à 1992. Car ces derniers, tantôt ne comportent plus de prévisions d'emploi par secteur, tantôt en comportent plusieurs, correspondant soit à diverses étapes des travaux préparatoires, soit à divers « scénarios » simultanément présentés entre lesquels le gouvernement n'a pas clairement choisi.

Les « Plans » couvrent une période de quatre ou cinq ans, mais présentent des prévisions dont le terme se situe généralement à six ans de la dernière année connue, ce qui est aussi le cas pour les « prévisions glissantes. »

Enfin il paraît intéressant de se référer également à certaines projections à très long terme réalisées par — ou en relation avec — le Commissariat du Plan.

Comme la durée des périodes couvertes par les prévisions varie selon les cas de 5 à 22 ans, on ne peut comparer valablement l'importance des « erreurs » commises par les diverses projections qu'en mesurant, dans chaque cas, l'écart entre le taux de croissance annuel moyen prévu d'une part, et le taux effectivement observé sur la période considérée d'autre part.

Ces écarts (en points et dixièmes de points) peuvent paraître numériquement assez faibles. Il faut souligner que, cumulées sur une période de six à dix années ou plus, ces divergences peuvent correspondre à des écarts absolus fort importants. Par exemple,

dans le cas de la projection américaine pour 1985, l'écart de 0,5 point observé pour la population active équivaut à une sous estimation de l'ordre de huit millions de personnes, soit à peu près l'équivalent du nombre total des chômeurs aux États-Unis à cette même date.

## 1) Les erreurs de visées globales

### 1.1) Aux Etats-Unis

a) Les prévisions américaines successives couvrant des **périodes antérieures à l'année 1990** appellent pour la plupart les mêmes observations, si du moins, dans les cas où la projection comporte plusieurs variantes, on ne considère que celle présentée comme centrale. Sauf rares et minimes exceptions, ces prévisions ont généralement surestimé la croissance de la production totale. Elles ont néanmoins régulièrement sous-estimé la croissance de l'emploi. Elles anticipaient en effet une augmentation de la productivité du travail nettement plus rapide que celle qui a été effectivement réalisée<sup>7</sup>.

Cette sous-estimation de la croissance de l'emploi n'a pas empêché de sous-estimer également le chômage à venir car la croissance de la population active disponible a été régulièrement plus importante que prévue. Quant à cette sous-estimation de la croissance de la population active, elle s'explique, elle-même, en partie par celle de la population totale ; mais pas seulement. Des erreurs assez importantes ont également été commises en ce qui concerne l'évolution des taux d'activité (la proportion de personnes actives dans la population totale). On a surestimé les taux d'activité de la population masculine, qui ont eu tendance à baisser. Mais on a commis une erreur inverse, et nettement plus importante, en ce qui concerne l'activité féminine : sa montée, très rapide à partir de 1965<sup>8</sup>, a été mal prévue<sup>9</sup>.

b) Pour les **projections couvrant la dernière décennie du siècle**, si du moins on s'en tient ici encore à leur variante centrale, le constat est bien différent, et même inverse en tous points sauf sur le niveau global de l'emploi. Ce dernier, en 2000, est plus élevé que prévu, non plus parce que la croissance de la productivité du travail avait été

---

<sup>7</sup> Voir annexe 2, tableau a.

<sup>8</sup> Voir notamment, Paul M. Ryscavage : « BLS Labor Force projections : a review of methods and results », *Monthly Labor Review*, April 1979.

<sup>9</sup> Voir, en annexe 2, le tableau b.

surestimée, mais parce qu'on avait largement sous-estimé celle de la production au cours de cette fin de siècle, qui aura été une glorieuse surprise pour l'économie américaine.

## 1.2) En France

Comme dans l'ensemble de l'Europe, la période « glorieuse » de l'économie en France se situe pendant les trois décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale. A plusieurs reprises à cette époque, la croissance de la production a dépassé les prévisions. Tel fut le cas pour les 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> plans dont les prévisions visaient respectivement les années 1957, 1965 et 1970 (voir en annexe 2 le tableau c).

A partir de 1974, la croissance se ralentit brusquement. Le sixième et surtout le septième plan qui persistaient à tabler sur des taux de croissance proches de ceux des « trente glorieuses » sont sévèrement démentis. Puis à cet excès d'optimisme finit par succéder un pessimisme excessif : les prévisions de production globale visant les années 1988 et suivantes sont légèrement dépassées par la réalité.

Sur le niveau global de l'emploi, les erreurs de prévision ont été assez faibles et de sens variable. Quant à la productivité, elle a progressé dans l'ensemble moins vite que prévu. Le niveau global de la population active a été correctement anticipé ; mais cela résulte de la compensation de deux erreurs de sens inverse concernant les hommes d'une part et les femmes d'autre part : comme aux Etats-Unis, la tendance à l'accroissement de l'activité féminine, particulièrement rapide à partir du milieu des années 1960, a été largement et longtemps sous-estimée.

On peut remarquer que, dans l'ensemble, les erreurs de prévisions américaines (*cf.* annexe 2, tableaux a et b) sont d'importance un peu moindre dans les projections récentes que dans les projections anciennes. Cela est très net pour la productivité, assez net aussi en ce qui concerne la production ou la population active, mais beaucoup moins pour l'emploi.

Quant aux prévisions françaises, les tableaux c et d ne font pas apparaître de tendance claire sur l'importance des erreurs considérées.

En France comme aux Etats-Unis, on vient de le voir, les prévisions sur le niveau global de la production et de l'emploi se sont révélées selon les époques, tantôt trop optimistes, tantôt trop pessimistes. Mais si l'on s'intéresse maintenant, non plus

seulement à ces données globales, mais aux transformations de la structure de l'emploi, on ne voit pas de contraste marqué entre les diverses périodes du demi-siècle écoulé. Depuis cinquante ans, aux Etats-Unis comme en France, les prévisions paraissent bien avoir commis de façon persistante les mêmes erreurs, du moins en ce qui concerne les aspects majeurs de ces transformations.

## **2) Les prévisions d'emploi par grand secteur**

Les tableaux présentés pages 22 et suivantes indiquent les résultats de la comparaison entre les prévisions d'emplois par grand secteur et l'évolution effectivement observée pendant la période considérée. Ils concernent la France, les Etats-Unis et le Royaume Uni. Quatre secteurs sont distingués : 1° l'agriculture ; 2° le secteur du bâtiment et des travaux publics ; 3° l'industrie, y compris la production d'énergie ; 4° enfin le vaste secteur tertiaire comprenant à la fois les transports, le commerce et les services, marchands et non marchands.

Ces tableaux comportent, il faut bien l'admettre, certains risques d'erreurs du fait des diverses difficultés techniques que présentent ces comparaisons, dont on trouvera un rapide exposé dans l'annexe n°4.

Ils autorisent, en tous cas, les principales constatations suivantes :

### **2.1) Agriculture**

Les prévisions faites aux Etats-Unis, à l'exception de la première d'entre elles, ont sous-estimé l'emploi dans ce secteur. Celui-ci avait constamment et rapidement diminué de 1935 à 1970 (passant de 10 à 3,5 millions). Il est resté pratiquement stable, en valeur absolue, depuis cette date ; mais les prévisionnistes américains ont apparemment persisté à extrapoler vers l'avenir cette longue tendance passée à la baisse.

En France, à l'inverse, les prévisions ont le plus souvent surestimé l'emploi agricole. Cette surestimation s'atténue progressivement à partir du troisième Plan et même disparaît au septième Plan. Mais elle réapparaît ensuite. Sans doute les auteurs des prévisions pensaient-ils, au début des années 1980, qu'un niveau de chômage élevé

allait inciter bon nombre d'agriculteurs à ne pas quitter la terre. En fait les choses ne se sont pas passées ainsi : l'emploi agricole a continué à diminuer à peu près au même rythme qu'au cours des 20 années précédentes (de l'ordre de 4 % par an).

## 2.2) Construction

On observe, en France comme aux Etats-Unis, des erreurs de prévision de sens variable. Pour les deux autres secteurs, les plus importants, l'industrie d'une part et le secteur tertiaire d'autre part, les choses sont plus claires.

## 2.3) Industrie

On observe, **dans les trois pays considérés une surestimation générale des perspectives d'emploi.** Aux États-Unis et en France cette surestimation a été quasi constante et souvent très forte. Elle a également été très forte au Royaume-Uni dans le cas de l'unique projection publiée par le Ministry of Labor sur la période 1971 à 1981 (Tableau n° 3). Une seule exception en France : le quatrième plan. Aucune exception aux États-Unis. Si, dans ce dernier pays, l'évolution effective de l'emploi entre 1960 et 2000 avait été conforme aux prévisions successives, l'industrie aurait occupé, en 2000, environ 10 millions de personnes de plus (soit 50 % de plus) qu'elle n'en occupait réellement à cette date. S'il en était allé de même pour la France entre 1954 et 1992, l'emploi industriel aurait été, à cette dernière date, de 18 % plus élevé qu'en réalité.

## 2.4) Secteur tertiaire

Aucune des prévisions dans aucun des trois pays n'a surestimé la croissance de l'emploi. Celle-ci a été parfois correctement anticipée (sixième et septième plans en France). Mais dans la grande majorité des cas, **elle a été sous-estimée.**

L'emploi tertiaire, en France, aurait été, en 1992, inférieur de 18,5 % à la réalité si le rythme de la croissance avait été toujours identique à celui des prévisions successives. Aux États-Unis, l'écart correspondant, en 2000, est d'environ 25 %.

**Tableau 1**  
**États-Unis**  
**Les erreurs de projection d'emploi, par grand secteur d'activité**  
**(prévisions du Bureau of Labor Statistics)**

Ecart : (taux de croissance annuel prévu, en %) – (taux observé, en %)

Signe + : la projection surestime le niveau d'emploi dans le secteur concerné

Signe - : la projection sous-estime le niveau d'emploi dans le secteur considéré

Période couverte par la projection			Agriculture	Industrie <sup>2</sup>	Construction	Tertiaire	Toutes activités
1	1960 à 1970 <sup>3</sup>	<i>variante unique</i>	n.d.	+0,4	+0,7	-1,3	-0,7
2	1968 à 1980	} <i>variante de base</i>	-0,6	+0,8	-0,5	-0,6	-0,3
3	1972 à 1980		-3,3	+1,2	-1,3	-0,3	-0,1
4	1972 à 1985	} <i>variante centrale</i>	-3,1	+1,2	-0,6	-0,4	-0,2
5	1973 à 1985		-2,0	+1,1	0	-0,4	-0,2
6	1977 à 1990	<i>moyenne des 2 variantes</i>	-0,5	+1,8	-0,8	-0,4	0
7	1979 à 1990	<i>variante basse</i>	-0,9	+1,8	-0,8	-0,4	0
8	1982 à 1990	<i>variante haute</i>	+0,4	+1,9	+0,4	-1,0	-0,3
9	1982 à 1995	} <i>variante haute</i>	-0,7	+2,0	+0,8	-0,6	0
10	1984 à 1995		-0,8	+1,5	-0,2	-0,55	-0,2
11	1986 à 2000	} <i>variante haute</i>	-0,9 <sup>4</sup>	+0,3 <sup>5</sup>	-0,9 <sup>5</sup>	-0,6 <sup>5</sup>	-0,4 <sup>4</sup>
12	1988 à 2000		-0,2 <sup>4</sup>	+1,0 <sup>5</sup>	-0,5 <sup>5</sup>	-0,4 <sup>5</sup>	0 <sup>4</sup>

1. On considère le nombre d'emplois (jobs) et non pas le nombre de personnes occupées (dont certaines peuvent avoir plusieurs emplois).
2. = Manufacturing + mining.
3. = Les estimations proposées pour cette projection n°1 sont particulièrement approximatives.
4. Y compris les non salariés.
5. Non compris les non salariés.

Les sources de ce tableau sont indiquées dans l'annexe n° 3.

N.B. :

Dans le tableau a (en annexe), parmi les diverses variantes que comportent la plupart des projections du Bureau of Labor Statistics, il avait paru normal de retenir la variante que les auteurs des projections considéraient comme la plus probable (généralement la variante centrale).

Mais on s'intéresse ici principalement à l'évolution de la structure d'emploi par secteur, autrement dit à l'évolution de l'importance relative de l'emploi dans chaque secteur. Ceci conduit à retenir pour ce tableau 1 non pas la variante centrale, mais plutôt celle qui prévoyait, pour l'ensemble des secteurs d'activité, le niveau d'emploi total le plus proche du niveau effectivement constaté. Cela n'a pourtant pas été possible dans tous les cas : pour les projections 2 à 5, les « évaluations » publiées dans Monthly Labor Review, sur lesquelles nous nous sommes fondés ne considéraient qu'une variante (qualifiée de « base » ou « centrale »). C'est donc cette variante qui est ici considérée pour les projections 2 à 5, comme au tableau a.

Pour la projection n°6, on a retenu la moyenne des variantes projetées, car chacune s'écartait à peu près dans la même mesure (l'une en plus, l'autre en moins) du niveau global de l'emploi effectivement constaté.

**Tableau 2**  
**France**  
**Les erreurs de prévision sur l'emploi, par grand secteur**

Ecart : (Taux de croissance annuel prévu, en %) – (Taux observé, en %)

Signe + : la projection surestime le niveau de l'emploi dans le secteur considéré

Signe - : la projection sous-estime le niveau de l'emploi dans le secteur considéré

		Agriculture	Industrie <sup>2</sup>	Construction	Tertiaire <sup>1</sup>	Toutes activités <sup>1</sup>
3 <sup>e</sup> Plan	1956 à 1961	+ 1,8	+ 0,8	0	- 0,3	+ 0,4
4 <sup>e</sup> Plan	1959 à 1965	+ 1,7	- 0,3	- 2,7	- 0,1	0
5 <sup>e</sup> Plan	1964 à 1970	+ 0,8	+ 0,3	- 1,2	- 0,9	- 0,3
6 <sup>e</sup> Plan	1969 à 1975	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,3	- 0,1	+ 0,2
7 <sup>e</sup> Plan	1974 à 1980	- 0,3	+ 1,2	+ 0,3	0	+ 0,3
<b>"Prévisions glissantes"</b>						
	1979 à 1985	+ 0,5	+ 0,7	+ 2,2	- 0,5	+ 0,1
	1982 à 1988	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,2	- 0,9	- 0,5
	1986 à 1992	+ 1,0	+ 0,1	- 1,6	- 1,4	- 1,0
<b>Prévisions à très long terme</b>						
	1962 à 1985	+ 2,0	+ 1,1	+ 0,6	- 0,7	+ 0,2
Variante A	1985 à 2000	n.d.	+ 0,2	n.d.	n.d.	- 0,7
Variante B	1985 à 2000	n.d.	+ 1,8	n.d.	n.d.	+ 0,4

1. Non compris les militaires du contingent.
2. Y compris le secteur « Energie ».

Les sources de ce tableau sont les mêmes que celles indiquées en annexe 2 pour le tableau c.

**Tableau 3**  
**Royaume-Uni**  
**Les erreurs de prévision sur l'emploi, par grand secteur,**  
**de 1971 à 1981**

Taux annuel de croissance de l'emploi entre 1971 et 1981	Agriculture	Industrie <sup>1</sup>	Construction	Tertiaire	Toutes activités
... prévu (a)	-1,7	-0,8	+ 0,7	+ 1,2	+ 0,4
... observé (b)	-1,8	-2,4	- 0,2	+ 1,3	- 0,1
Ecart (a-b)	+ 0,1	+ 1,6	+ 0,9	-0,1	+ 0,5

(1) = « Manufacturing » + « Mining »

Sources :

Prévisions : Department of Employment Gazette, May 1975.

Réalisations : OCDE, Statistiques de la population active, 1967-1987.

Quant aux prévisions américaines visant l'année 2010, de même que celles récemment publiées en France<sup>10</sup> concernant la même année, il est à craindre qu'elles ne commettent, les unes et les autres, une fois encore, les mêmes erreurs, à en juger par l'évolution effectivement observée au cours de la décennie 1990-2000 (voir encadré n°1).

Il n'est pas très surprenant que l'on observe des écarts parfois très importants entre les prévisions et l'évolution effective de l'emploi. Ce qui l'est davantage, c'est la **remarquable similitude de ces écarts entre pays et leur non moins remarquable persistance dans le temps**, à travers les prévisions successivement élaborées sur une période de plus de quarante ans, du moins pour les deux secteurs principaux d'une économie moderne : l'industrie et le secteur tertiaire. *Errare humanum est ; perseverare... !*

**Quelles peuvent être les causes d'erreurs** si générales et si constantes ? A défaut d'invoquer une influence diabolique, il faut au moins avancer quelques hypothèses explicatives qui répondent à cette interrogation.

<sup>10</sup> Voir ci-dessus, page 12, note 3.



**Encadré n° 1**  
**PROJECTIONS D'EMPLOIS A 2010 PAR GRAND SECTEUR**

FRANCE			ETATS-UNIS		
	Taux d'accroissement annuel			Taux d'accroissement annuel	
	Constaté	Prévu		Constaté	Prévu
	De 1990 à 2000	De 2000 à 2010		De 1990 à 2000	De 2000 à 2010
Agriculture	- 3,1	- 1,8	Agriculture <sup>(1)</sup>	+ 0,5	+ 0,9
Constuction	- 1,4	- 0,1	Construction <sup>(1)</sup>	+ 2,7	+ 1,2
Industrie et énergie	- 1,3	+ 0,6	Industrie et mines <sup>(2)</sup>	- 0,4	+ 0,3
Tertiaire	+ 1,8	+ 1,5	Tertiaire <sup>(2)(3)</sup>	+ 2,3	+ 1,8
Total	+ 0,7	+ 1,2	Total <sup>(3)</sup>	+ 1,6	+ 1,4

- (1) y compris les non-salariés  
(2) emplois salariés seulement  
(3) y compris eau, gaz, électricité

Sources : États-Unis : « Employment outlook 2000-10 ». *Monthly Labor Review*, November 2001, page 40 ; France: *Prospective des métiers à l'horizon 2010*. Agnès Topiol, juin 2001

Dans la mesure où l'emploi dans le secteur tertiaire représente une majorité de plus en plus forte de l'emploi total dans les deux pays, son rythme d'accroissement tend nécessairement à se rapprocher de celui de l'emploi total. Le ralentissement de la croissance de l'emploi tertiaire prévu aux États-Unis n'est donc pas très surprenant. Le redressement du volume de l'emploi industriel prévu dans ce même pays est plus étonnant ; et celui, plus marqué encore, qui est anticipé pour la France ne paraît guère vraisemblable.



## CHAPITRE II : ESSAIS D'EXPLICATION

Les deux erreurs majeures que l'on vient de constater, la surestimation de l'emploi industriel et la sous-estimation de l'emploi tertiaire, sont susceptibles de s'expliquer par des causes diverses.

Parmi les explications concevables, il en est une qu'il faut examiner en priorité, car elle tendrait à absoudre lesdites erreurs : il s'agit de la **tendance des entreprises industrielles à externaliser** toutes sortes de tâches de service. Mais cela n'explique pas tout, loin de là.

D'autres causes ont également joué un rôle :

**L'extrapolation de l'évolution passée**, qui est souvent à la base des projections d'emploi, **comporte parfois des pièges**, soit parce que cette évolution est connue de façon inexacte, soit que celle-ci présente des tournants qu'on ne sait comment prendre en compte.

Dans les deux pays, aux Etats-Unis comme en France, les prévisionnistes ont très généralement **surestimé les possibilités de progrès de la productivité** dans les activités de service.

Ce qui n'est pas sans relation, nous semble-t-il avec **certaines préventions** qui ont longtemps persisté à **l'encontre du développement du secteur tertiaire**.

Enfin les erreurs de prévision sur l'emploi peuvent s'expliquer par des **erreurs de prévision concernant la consommation des ménages**. Cette dernière cause ne peut guère être invoquée dans le cas des Etats-Unis. Elle semble avoir joué un rôle assez important en France, du moins dans le dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle.

### 1) L'externalisation des tâches de service

Selon cette hypothèse explicative, les deux erreurs seraient corrélatives et se compenseraient mutuellement : au cours des dernières décennies, les entreprises du secteur industriel ont eu tendance à confier à des entreprises de service spécialisées de

nombreuses tâches qu'auparavant elles faisaient effectuer par leur propre personnel (travaux d'entretien, de nettoyage, de transport, de comptabilité, de restauration du personnel...).

A ces phénomènes d'externalisation durable de telle ou telle fonction s'est ajouté le développement de l'externalisation temporaire : le recours croissant à des entreprises de personnel intérimaire pour faire face à un manque passager de main-d'œuvre ou à des pointes imprévues d'activité. Au fur et à mesure de ces évolutions, les statistiques d'emploi enregistrent un déplacement de main-d'œuvre de l'industrie vers le secteur tertiaire. Or ce déplacement est d'un certain point de vue assez illusoire puisque, le plus souvent, il ne correspond pas à un changement notable, ni dans la composition de la demande des consommateurs, ni dans le contenu du travail humain destiné à satisfaire cette demande.

Il est vrai que, parmi les activités tertiaires, les « services rendus principalement aux entreprises » ont connu un développement particulièrement rapide. En France, le nombre de personnes occupées dans cette branche a triplé de 1967 à 1997. Aux Etats-Unis, il a approximativement sextuplé pendant la même période. Les phénomènes d'externalisation ont évidemment contribué à cette évolution, comme ils ont pu contribuer au développement de l'emploi dans d'autres branches de services (réparation automobile, transports et télécommunications, etc). Mais on en a souvent exagéré l'importance. Le processus d'externalisation des tâches de service peut expliquer et excuser, pour partie, les erreurs commises par la projection à très long terme élaborée par le Commissariat du Plan en 1963-1964 (voir l'encadré n°2 ci après). En effet, ledit processus était peu sensible jusqu'alors et n'a véritablement démarré que vers cette époque. En revanche, cette explication peut difficilement être invoquée pour excuser les erreurs similaires commises par les « projections glissantes » élaborées ultérieurement car les progrès de l'externalisation étaient alors manifestes, et l'extrapolation du passé, outil habituel du prévisionniste, aurait dû inciter à en prolonger les effets dans l'avenir.

**Encadré n° 2****L'EXTERNALISATION DES TACHES DE SERVICES**

Le processus d'externalisation des tâches de services paraît avoir été assez lent avant le milieu des années 1960. Il a été sans doute déclenché ou du moins accéléré par la réforme fiscale opérée par la loi du 3 janvier 1966 qui a étendu la TVA aux prestations de services. En substituant une taxation déductible (la TVA) à la taxation « en cascade » qui pesait jusqu'alors sur les prestations de services, cette réforme a eu pour effet — et elle avait d'ailleurs expressément pour but — de remédier à la pénalisation des « circuits de production longs » par rapport aux « circuits courts », qui défavorisait la sous-traitance aux entreprises de services spécialisées.

Aussi l'emploi dans la branche des services rendus aux entreprises s'est-il accru de façon particulièrement rapide de 1965 à 1970 (environ +6,5 % par an).

Mais à côté de cette branche d'activité, d'autres branches du secteur tertiaire (transports, hôtellerie, restauration...) ont pu bénéficier de cette tendance à l'externalisation qu'ont manifesté les entreprises de l'industrie... ou d'autres secteurs, d'ailleurs, car les entreprises industrielles ne sont pas les seules à faire appel à des sociétés d'intérim ou à sous-traiter la restauration de leur personnel à des entreprises spécialisées. Les banques ou les hôpitaux sont nombreux à le faire aussi et l'ont fait de plus en plus au cours des dernières décennies.

Les tableaux « entrées-sorties » (TES) publiés chaque année avec les comptes de la nation permettent de quantifier approximativement les « produits intermédiaires » échangés entre les diverses branches de l'économie et notamment les consommations intermédiaires de services achetés par les entreprises du secteur de l'industrie comme par celles de l'agriculture, du bâtiment ou du secteur tertiaire lui-même.

En 1962, les consommations intermédiaires de services absorbées par l'industrie représentaient environ 13 % de la valeur ajoutée industrielle. En 1985, le pourcentage correspondant était de 29%. Il est de 40 % en 2000. Admettons que la hausse de ce pourcentage fournisse une mesure approximative du progrès de l'externalisation des tâches de service par l'industrie (quoique ladite mesure soit très probablement exagérée ; car l'accroissement considérable des consommations intermédiaires de services téléphoniques, par exemple, n'est pas imputable à un processus d'externalisation). Si ledit pourcentage n'avait pas varié, et à croissance de la production industrielle inchangée, la valeur ajoutée totale de l'industrie se serait accrue plus rapidement.

Cette majoration aurait été de 14,2 % soit 0,6 % par an de 1962 à 1985 et de 0,5 % par an de 1985 à 2000. Et l'on peut admettre qu'approximativement il en aurait été de même pour le niveau de l'emploi dans l'industrie. Si les phénomènes d'externalisation des tâches de services n'avaient pas progressé de 1962 à 1985, l'industrie aurait donc occupé en 1985 14,2 % de personnes de plus qu'elle n'en a effectivement occupé à cette date. Au lieu de diminuer de 7 %, l'emploi industriel aurait augmenté de 6 % (voir tableau ci-après). Même alors, il aurait été d'un niveau inférieur à celui qu'avait prévu pour 1985 la projection à long terme publiée en 1964 par le Commissariat du Plan.

De même, l'externalisation des fonctions de services par l'ensemble des entreprises de l'industrie, du bâtiment et de l'agriculture n'est responsable que d'une assez faible part (environ 18 %) de l'accroissement de l'emploi dans le secteur tertiaire sur la période 1962 à 1985. Et sa prise en compte n'explique que 47 % de l'écart entre l'évolution prévue et l'évolution constatée.

*Variation du volume de l'emploi  
corrigé du développement de l'externalisation des tâches de services,  
de 1962 à 1985, en France*

	Indice 1985/1962 x 100		Coefficient de correction (1)	Indice emploi effectif corrigé (2) x (3) = (4)	Taux annuel d'accroissement de l'emploi		
	Emploi prévu (1)	Emploi effectif brut (2)			prévu (5)	effectif brut (6)	effectif corrigé (7)
Agriculture	62,9	39,4	1,067	42,0	- 2,0	- 4,0	- 3,7
Construction	113,7	99,4	1,039	103,3	+ 0,6	0	+ 0,1
Industrie	119,6	92,8	1,142	105,9	+ 0,8	- 0,3	+ 0,25
Secteur tertiaire	139,9	163,5	0,932	152,3	+ 1,5	+ 2,15	+ 1,85

(1) Coefficient obtenu en rapportant à la valeur ajoutée effectivement constatée en 1985 celle que l'on aurait constatée à cette même date si, avec le même niveau de production, l'importance relative des consommations intermédiaires de services, en pourcentage de la production, n'avait pas varié entre 1962 et 1985.

## 2) Les pièges de l'extrapolation du passé

Les prévisions d'emploi dans un secteur déterminé sont, en principe, le résultat d'un processus complexe. Dans le cadre d'une projection de la croissance économique globale, et moyennant des itérations successives, ces prévisions sont normalement déduites de celles concernant la demande des diverses catégories de biens ou services d'une part, et la productivité du travail dans les secteurs correspondants d'autre part.

La sophistication des méthodes utilisées ne doit pas faire illusion. Le fondement principal de toutes ces projections, c'est l'extrapolation vers l'avenir des tendances observées sur une période passée plus ou moins longue. C'est l'instrument de base

auquel doit recourir le projectionniste dans tous les cas où il ne voit pas de raison précise de procéder autrement.

En outre, pour certaines activités de service, la mesure du volume de la production et de la productivité est si incertaine que les auteurs des projections doivent se contenter d'extrapoler directement l'évolution passée pour déterminer le niveau de l'emploi à venir.

Mais la visée résultant de l'extrapolation du passé peut manquer son but. Pour l'une ou l'autre des deux causes suivantes :

- une connaissance inexacte de l'évolution passée a pu fausser l'extrapolation ;
- l'évolution effective diverge par rapport au simple prolongement de l'évolution antérieure : l'extrapolation était alors elle-même un instrument imparfait de prévision.

## 2.1) La connaissance inexacte du passé

Les instruments dont on dispose pour mesurer, à un rythme plus ou moins fréquent, l'évolution courante de la population active et de l'emploi sont des enquêtes fondées sur des échantillons, c'est-à-dire sur une observation partielle de la réalité. Leurs résultats sont donc sujets à des erreurs et à des dérives par rapport à l'évolution effective.

De loin en loin (tous les 10 ans aux Etats-Unis ; à un rythme irrégulier mais jusqu'ici un peu plus fréquent en France), on procède — ou du moins on procédait jusqu'à maintenant — à des recensements, opérations lourdes où l'on s'applique à observer de façon complète la population tout entière<sup>11</sup>. Ces opérations, elles non plus, ne sont pas parfaites : elles ne parviennent sans doute pas tout à fait à l'exhaustivité qu'elles visent. On s'accorde cependant à penser que la comparaison entre deux recensements successifs offre la mesure de l'évolution la plus juste dont on puisse disposer.

---

<sup>11</sup> L'INSEE a récemment entrepris de substituer à ces opérations lourdes et relativement espacées un processus de recensement continu.

Ainsi les statisticiens se servent-ils des résultats des recensements pour redresser les estimations antérieurement présentées sur la base des enquêtes courantes. Le tableau 4 ci-après indique les rectifications auxquelles ont donné lieu la plupart des recensements effectués en France depuis 40 ans, sur l'emploi par grand secteur d'activité. Il permet les observations suivantes :

- a) Les redressements sur le nombre total de la population ayant un emploi sont relativement faibles. Le plus souvent, les estimations courantes sous-estimaient légèrement ce nombre.
- b) Le sens et l'importance des redressements varient sensiblement entre secteurs. Autrement dit, les statistiques courantes offrent une image assez faussée de l'évolution de la structure de l'emploi par secteur.

**Tableau 4**  
**France**  
**Redressements des estimations de l'emploi**  
**après exploitation des recensements de la population (en %)**

Date de recensement	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble Tertiaire	Tous secteurs
1968 <sup>(1)</sup>	-5,7	-1,8	+5,1	+3,1	+5,7	+3,9	-0,15
1975 <sup>(2)</sup>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1982 <sup>(3)</sup>	-2,8	-3,3	+2,2	+6,7	+2,2	+5,3	+2,0
1990 <sup>(4)</sup>	-5,4	+1,8	+3,4	+4,8	+1,1	+2,6	+2,0
1999 <sup>(5)</sup>	-1,7	+0,6	-2,7	+1,3	+1,3	+1,3	+0,8

Sources :

	Estimation antérieure à l'exploitation du recensement	Estimation postérieure à l'exploitation du recensement	Date à laquelle se rapportent ces 2 estimations
(1)	Comptes de la nation 1967	Comptes de la nation 1971	Moyenne de l'année 1967
(2)	Il est difficile d'apprécier les redressements auxquels a donné lieu le recensement de 1975 car ses résultats ont eux-mêmes varié de façon non négligeable entre les publications faites par l'INSEE.		
(3)	Annuaire INSEE édition 1984	INSEE Résultats n° 305-306	31/12/1981
(4)	Annuaire INSEE édition 1990	INSEE Résultats n°305-306	31/12/1989
(5)	INSEE Résultats n°745	INSEE IRSOC 011	31/12/1998

- c) Il y a une certaine similitude entre les redressements successifs opérés pour un même secteur sur la base des recensements : pour l'agriculture, réduction sensible dans chaque cas ; pour l'industrie, réduction également ou du moins (à la suite des



recensements de 1990 et 1999) rehaussement moindre que pour l'emploi total. Mais pour la construction comme pour le secteur tertiaire, et particulièrement pour le tertiaire marchand, il y a eu un rehaussement plus sensible que pour l'emploi total.

La relative constance de ces redressements n'est sans doute pas l'effet du hasard. Mais faute de pouvoir proposer une explication de ces biais, apparemment systématiques, on se contentera ici de remarquer que ceux-ci correspondent assez bien aux erreurs de prévision examinées précédemment. La tendance des statistiques courantes à surestimer l'emploi dans l'industrie et à le sous-estimer au contraire dans les activités de services peut donc expliquer, au moins pour une part, ces mêmes tendances que l'on a pu observer dans les prévisions successives.

En effet, ces dernières s'appuient pour la plupart sur des statistiques récentes dont les données n'ont pas encore pu être corrigées par un recensement<sup>12</sup>. Ce biais fausse les bases de la projection. Il crée notamment l'illusion d'un ralentissement de la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire (ou accentue faussement un ralentissement effectif).

**Ce ralentissement de l'emploi tertiaire** a été un thème souvent développé depuis une vingtaine d'années en France, et particulièrement au début des années 1980, avant qu'on ait eu connaissance des résultats du recensement de 1982. On en trouve un bon exemple dans l'étude publiée par l'INSEE en 1983 qui présentait « une projection de l'économie française à l'horizon 1988 ». Après un paragraphe intitulé « les créations d'emploi du tertiaire en perte de vitesse », les chiffres suivants étaient indiqués:

#### Taux de croissance annuel moyen (en %) de l'emploi tertiaire

(Taux estimés)			(Taux prévus)	
1973/1967	1979/1973	1982/1979	1984/1982	1988/1984
+ 2,3	+1,9	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,4

Or, selon les séries statistiques récentes, l'évolution a en fait été la suivante :

1973/1967	1979/1973	1982/1979	1984/1982	1988/1984
+ 2,4	+ 2,2	+ 1,6	+ 1,3	+ 1,85

<sup>12</sup> Il y a quelques exceptions. Les prévisions du 6<sup>ème</sup> Plan, par exemple, ont pu bénéficier des résultats d'un recensement assez récent, celui de 1968.

Cette explication — partielle — des erreurs de prévision d'emploi ne peut guère être invoquée pour les prévisions faites aux Etats-Unis. Les recensements décennaux effectués dans ce pays ont bien donné lieu à de légères corrections des estimations de l'emploi global, le plus souvent à la hausse. Mais ces redressements ont généralement affecté dans des proportions quasi uniformes le volume de l'emploi dans chacun des grands secteurs que nous avons distingués. Les enquêtes par sondage auprès des ménages effectuées chaque mois aux Etats-Unis permettent de suivre, assez précisément semble-t-il, les transformations de la structure de l'emploi.

**Correction des estimations de la population totale ayant un emploi aux Etats-Unis  
à la suite des recensements**

1950	1960	1970	1980	1990	2000
+ 0,6%	-0,4%	+ 0,4 %	+ 2,1%	+ 0,75%	+1,2%

*Source* : Bureau of Labor Statistics - employment and earnings.

## 2.2) Les tournants de l'évolution économique

La prévision des transformations des structures économiques est relativement facile tant que, si l'on peut dire, il n'y a pas de changement dans la direction du changement. Mais les chemins de l'évolution économique connaissent parfois des tournants durables. Tel a été le cas sur le point qui nous intéresse particulièrement ici : l'importance relative de l'emploi industriel et de l'emploi tertiaire.

En France, et dans la plupart des pays d'Europe, comme au Japon, **le point d'inflexion le plus marquant se situe en 1974**. A partir de cette date, la part de l'emploi industriel a commencé à décliner rapidement. Elle était jusqu'alors stable ou croissante depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, à l'exception du Royaume-Uni où elle déclinait déjà mais à un rythme assez lent. Quant à l'emploi dans le secteur tertiaire, il a continué d'augmenter à peu près au même rythme qu'auparavant et dans certains cas (Allemagne, Royaume-Uni), avec une légère accélération (voir l'annexe n° 5).

Dix ans avant ce tournant majeur de 1973-1974, on remarque pour ces mêmes pays un autre point d'inflexion dans le même sens, en 1964. Jusqu'à cette date, sauf au

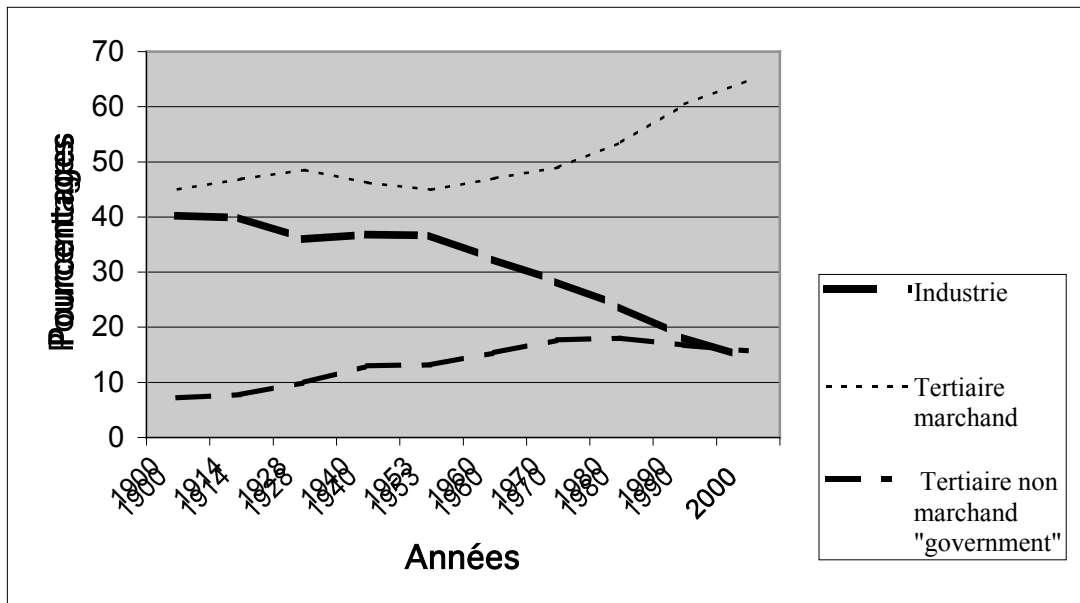
Royaume-Uni, la part de l'emploi industriel augmentait. Après 1964, elle plafonne, ou du moins croît plus lentement (cas du Japon).

Aux Etats-Unis, le tournant décisif se situe non pas en 1974 mais 21 ans plus tôt, en 1953. Si l'on fait abstraction des fluctuations conjoncturelles, on voit que la part de l'emploi industriel n'a guère cessé de décliner depuis cette date. Elle se situait alors à peu près au même niveau qu'en 1929.

Quant à l'emploi tertiaire aux Etats-Unis, sa part relative en 1953 était à peu près la même que 25 ans plus tôt, en 1928. Elle n'a pas cessé ensuite d'augmenter (de 0,5 point en moyenne par an de 1953 à 2000). Et l'on observe que ce rythme a été assez constant depuis 1953. Mais cette quasi-constance pour l'ensemble du secteur tertiaire est le résultat de deux phénomènes inverses qui se compensent approximativement : une accélération pour l'emploi tertiaire marchand et une décélération pour le secteur tertiaire non marchand (*Government*).

### Graphique 1

**Part de l'industrie et du tertiaire marchand et non marchand aux Etats-Unis  
(% de l'emploi total)**



Pour projeter le nombre de personnes occupées dans les divers secteurs, les prévisionnistes, normalement, ne procèdent pas à des extrapolations portant directement sur l'emploi. Les prévisions d'emploi sont généralement déduites de projections de la productivité d'une part, et de la demande d'autre part, pour chacun des secteurs distingués. C'est donc de ces deux côtés qu'il faut maintenant chercher à expliquer les « erreurs » précédemment décrites.

### **3) La surestimation des possibilités de progrès de la productivité dans les services**

Aux États-Unis comme en France, les progrès de la productivité du travail dans l'ensemble de l'économie n'ont guère cessé de se ralentir au cours du dernier demi-siècle (du moins jusque vers 1993). C'est probablement ce qui explique que les prévisions américaines, comme on l'a vu plus haut<sup>13</sup>, les aient presque constamment surestimés (à l'exception de celles couvrant la dernière décennie du siècle).

On a constaté également qu'en France les prévisions avaient le plus souvent surestimé la croissance de la productivité pour l'ensemble de l'économie.

Il faut maintenant souligner que cette surestimation a concerné surtout, et presque exclusivement, le secteur tertiaire. Il est vrai que la mesure du produit et de la productivité de nombreuses activités de services comporte de grandes incertitudes qui en limitent sérieusement la signification, comme l'a clairement démontré Jean Gadrey<sup>14</sup>. Sans le contester ici le moins du monde, il est permis de penser que cela n'enlève pas toute pertinence à la comparaison entre prévisions et réalisations en la matière, puisque l'on utilise généralement les mêmes méthodes de mesure, comportant les mêmes biais, pour prévoir l'évolution et pour l'observer après coup.

#### 3.1) Aux États-Unis

La prévision élaborée à la fin des années soixante, portant sur la période 1968-1980, admettait que dans l'ensemble du secteur tertiaire marchand la productivité du travail

---

<sup>13</sup>Voir supra, page 18.

<sup>14</sup> Jean Gadrey : *Services : la productivité en question*, Paris : Desclée de Brouwer, 1996, 359 pages.

s'accroîtrait d'environ 2,5 % par an, presque aussi vite que dans l'industrie<sup>15</sup>. En fait, cet accroissement a été beaucoup plus lent. Il en est allé de même pour les projections visant l'année 1985<sup>16</sup>. Les projections ultérieures, visant 1990 et 1995, ont également surestimé le progrès de la productivité dans le secteur tertiaire alors qu'elles l'ont sous-estimé pour l'industrie.

### 3.2) En France

Les mêmes erreurs se retrouvent dans la plupart des prévisions, et particulièrement dans la projection à très long terme (de 1960 à 1985). Comme le remarque Paul Dubois, revenant, vingt ans après, sur ces travaux de projection, « la dispersion des taux (d'accroissement de la productivité du travail) a été plus forte qu'il n'était escompté ». L'accroissement de la productivité a été un peu plus rapide que prévu dans l'industrie, mais nettement moins dans le commerce et les services<sup>17</sup>.

**Tableau 5**  
**France – Projection 1960 à 1985**  
**Taux de croissance annuel moyen de la valeur ajoutée par personne employée**  
**(en %)**

	1960-1985 projection (1)	1960-1984 réalisation (2)	Ecart (1)-(2) (3)
<b>Agriculture</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>	<b>-0,7</b>
<b>Industrie<sup>18</sup></b>	<b>4,2</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,1</b>
<b>Services et commerce (hors service de logement)</b>	<b>3,3</b>	<b>1,8</b>	<b>+1,5</b>
<b>Ensemble des branches marchandes</b>	<b>4,4</b>	<b>4,1</b>	<b>+0,3</b>

Source : Paul Dubois, in *Economie et Statistique*, mai 1985. Dans cet article, P. Dubois se réfère aux 2 scénarii (E1 et E2) présentés pour 1985 par les projectionnistes. On considère ici le scénario E1, le seul explicité dans la brochure du CGP, « Réflexions pour 1985 », qui se trouve être le plus proche de l'évolution effectivement observée.

<sup>15</sup> MLR Avril 1970, p.10.

<sup>16</sup> MLR Septembre 1988, p.27.

<sup>17</sup> Paul DUBOIS : « Vingt ans après : les projections 1985 confrontées à la réalité » in *Economie et Statistique* n°177 mai 1985 pp 3 à 10.

<sup>18</sup> Industrie agricole et alimentaire, énergie, industrie manufacturière, bâtiment et TP, transports.

#### 4) Les préventions idéologiques et politiques à l'encontre du secteur tertiaire

Les causes qui expliquent la sous-estimation persistante du développement du secteur tertiaire dans les projections économiques, et la non moins persistante surestimation du développement industriel ne sont pas seulement d'ordre technique. Des causes de nature idéologique et politique ont également joué un rôle important.

J. Fourastié l'a noté, pour la France, il y a une quinzaine d'années : « Tous les soins de l'Etat vont à l'agriculture et à l'industrie... Tous les plans successifs depuis 1945 ont privilégié l'emploi industriel, voulu l'accroître ou le maintenir. L'emploi tertiaire se développait spontanément. Il croissait toujours plus qu'il n'était prévu ; l'emploi secondaire toujours moins qu'il n'était voulu. »<sup>19</sup>. Quelques rares économistes en France, Claude Fontaine et Michel Gaspard en particulier, ont dénoncé l'irrationalité des préventions communément répandues à l'encontre du secteur des services<sup>20</sup>. Plus récemment, Jean Gadrey a fait de même en critiquant, brillamment, le « paradigme industrialiste »<sup>21</sup>. On peut donc se contenter ici de rappeler rapidement les principaux aspects des préjugés en question. Mais il faut tout d'abord souligner une inégalité manifeste entre les deux secteurs, secondaire et tertiaire : on s'est intéressé jusqu'ici beaucoup moins à celui-ci qu'à celui-là, et cela paraît particulièrement vrai en France de la part de tous ceux, statisticiens, économistes ou sociologues, qui ont vocation à développer les connaissances en matière économique et sociale.

##### 4.1) Méconnaissance et dédain des activités de service

Les nomenclatures statistiques d'activités utilisées par la comptabilité nationale française, dans ses étapes successives, ont toujours offert une image beaucoup moins détaillée du secteur tertiaire que de l'industrie. Dans la longue série de comptes « en base 1980 », les

---

<sup>19</sup> Préface de l'ouvrage de Michel Gaspard : *Les services contre le chômage*. Paris : Syros Alternatives, 1988, page 7.

<sup>20</sup> Claude Fontaine : « Le rôle des services dans l'économie française et son développement » *Chronique de la SEDEIS*, 15 décembre 1977. Claude Fontaine, REXERVICES : *L'expansion des services*. Paris 1987.

<sup>21</sup> Association nationale de la recherche technique : *L'innovation dans les services*, Paris : Economica, 1999 (Ouvrage collectif, chapitre 1 : Jean Gadrey : « Critique du paradigme industrialiste »).

tableaux les plus détaillés analysaient l'industrie en 23 postes distincts ; deux fois plus que pour le secteur tertiaire qui employait pourtant en 1980 plus du double de personnes.

**Tableau 6**  
**Nombre de postes distingués dans les nomenclatures des comptes de la nation, pour l'industrie et pour le secteur tertiaire**

	Comptes en base 1971			Comptes en base 1980			Comptes en base 1995		
	Nombre de postes	Nombre de personnes occupées		Nombre de postes	Nombre de personnes occupées		Nombre de postes	Nombre de personnes occupées	
		total	moyen par poste		total	moyen par poste		total	moyen par poste
		(10 <sup>3</sup> )	(10 <sup>3</sup> )		(10 <sup>3</sup> )	(10 <sup>3</sup> )		(10 <sup>3</sup> )	(10 <sup>3</sup> )
(a) industrie	21	6098	290	23	5672	247	18	4090	227
(b) secteur tertiaire	8	9997	1250	11	12482	1135	19	15982	841
(b/a)			(4,3)			(4,6)			(3,7)

Pour les Etats-Unis, Jean Gadrey souligne un déséquilibre tout à fait analogue dans les statistiques du BLS<sup>22</sup>.

Fort peu d'économistes, en France, en dehors de ceux que l'on vient de citer se sont particulièrement intéressés au secteur tertiaire et à sa spécificité. Passant en revue les principales innovations théoriques proposées par les économistes au cours des récentes décennies, Jean Gadrey remarque qu'elles se caractérisent toutes par un « industrialisme » explicite ou implicite. C'est notamment le cas de la théorie dite de la régulation, théorie à prétention holiste, mais en fait « confinée à un secteur (l'industrie) qui ne représente plus que 20 à 25 % de l'emploi et de la valeur ajoutée dans les économies post-fordistes » Et sans doute les tenants de cette théorie justifieraient-ils

<sup>22</sup> Jean Gadrey : *Services : la productivité en question*, Paris : Desclée de Brouwer, 1996, page 191.

cette limitation par l'idée que « l'industrie est le secteur moteur, économiquement et institutionnellement »<sup>23</sup>.

Ce manque d'attention est peut-être dû à une cause toute simple qui influence l'attitude de tout le monde, savant ou pas : on est plus sensible aux objets matériels visibles, ayant du poids et de la consistance, qu'à ce qui est immatériel, invisible ou fugace, donc plus aux biens qu'aux services.

Et l'énorme développement de la publicité renforce l'inégalité de perception des deux sortes de produits. Car la publicité, sous toutes ses formes, vante essentiellement les biens. La plupart des services ne se prêtent guère à son action. La déontologie de certaines professions (médecins, avocats...) l'interdit tout à fait. Et même quand ce n'est pas le cas, les services, du fait de leur caractère immatériel, ne sont généralement pas des objets convenant à l'activité publicitaire. Dans la vitrine d'un salon de coiffure de quartier, on ne vante pas l'habileté du coiffeur à manier les ciseaux et le peigne, mais les remarquables vertus de tel produit capillaire fabriqué par telle grande entreprise industrielle.

Le manque d'attention à l'égard des activités de services s'explique en partie par la moindre visibilité des produits. Mais les producteurs desdits produits souffrent, en quelque sorte, du même handicap, car ils sont nombreux, mais leurs entreprises sont de petite, et même de très petite dimension, non pas dans toutes les activités tertiaires, mais dans la majorité d'entre elles. Or un phénomène concentré est plus visible et attire davantage l'attention qu'un phénomène dispersé, même si sa masse totale est équivalente.

Le fait que la plupart des activités de services aient partie liée avec la petite dimension (voir annexe n° 9 c) a été pour beaucoup, et il est encore pour quelque chose dans le dédain qui les entoure. Pendant la période des « Trente glorieuses », tout le monde paraissait l'admettre : le développement économique impliquait le progrès de la concentration dans tous les domaines. Les entreprises de taille artisanale étaient regardées comme un archaïsme appelé à disparaître. Il est vrai que cette conviction a été ébranlée au cours du dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle ; mais elle n'a pas disparu. Si la dimension des unités de production a, dans l'ensemble, plutôt diminué qu'augmenté

---

<sup>23</sup> Jean Gadrey, *op.cit.*



depuis 1975, ne serait-ce pas, est-on tenté de penser, un effet ou un symptôme, de la relative stagnation économique ? et les innovations techniques les plus décisives ne sont-elles pas celles que suscitent et diffusent les grandes entreprises industrielles ?

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les économistes de l'école physiocratique considéraient l'industrie, alors naissante en France, comme une activité improductive. L'agriculture, seule, a la capacité de multiplier les biens nécessaires à la vie ; l'industrie ne fait que transformer ce qu'offre la nature. Pour ces économistes, les agriculteurs formaient seuls la classe productive. Tous les autres, à leurs yeux, n'étaient que stériles parasites.

Un siècle plus tard, les économistes s'accordent à considérer que l'industrie et l'agriculture sont bien, l'une comme l'autre, créatrices de richesses. En revanche, le secteur des services ne peut se développer, leur semble-t-il, que sur la base des richesses créées par les secteurs produisant des biens. Il est qualifié d'improductif. Il restera longtemps considéré comme tel, notamment par les héritiers intellectuels de Marx. Sauf exceptions (concernant les services de transport et de réparation), la comptabilité nationale soviétique ne comprenait pas la valeur des services dans la production.

L'idée que la production de biens matériels est la seule vraie production de richesses est restée présente dans l'esprit de beaucoup de personnes fort éloignées par ailleurs de la vision marxiste de l'économie. A ce sujet, Jean Gadrey cite les propos de divers économistes, d'hommes politiques français de droite comme de gauche ou encore d'hommes d'affaires américains qui l'illustrent bien et de façon parfois assez pittoresque<sup>24</sup>.

#### 4.2) L'industrie, unique moteur de la croissance ?

Que l'industrie soit ou non considérée comme seule créatrice de richesse véritable, on lui reconnaît le plus souvent une autre vertu : celle d'être le moteur de l'ensemble de la croissance économique. C'est en tout cas l'opinion qui a prévalu jusqu'à la fin des années 1980 : le 7<sup>ème</sup> Plan, élaboré en 1975, peu après le premier choc pétrolier, affirme

---

<sup>24</sup> Par exemple, ce propos tenu par le président d'American Motors : « On ne crée absolument pas de croissance en vendant une police d'assurance ou un hamburger, au contraire de ce qui se passe quand on produit une automobile, un tube d'acier ou même un cure dent. »

clairement cette conception<sup>25</sup>. Celle-ci est rappelée dans le 8<sup>ème</sup> Plan<sup>26</sup>. Elle est encore développée en 1989, dans les travaux du 10<sup>ème</sup> Plan<sup>27</sup>. Dans le train de la croissance économique, c'est l'industrie qui est la locomotive. Les activités de service sont les wagons passifs.

Claude Vimont, qui fut longtemps Directeur général de l'ONISEP (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions), s'est fait, à maintes reprises, l'avocat de cette conception<sup>28</sup>. Il distingue deux sortes d'emploi : les « emplois d'entraînement » qui sont ceux de l'industrie principalement, et les « emplois d'accompagnement » qui se situent dans le secteur tertiaire. Ces derniers sont induits par les précédents, « mais ne génèrent pas de la même façon des emplois supplémentaires dans les autres secteurs. »

Les emplois industriels auraient donc une propriété particulière de fécondité. Ils seraient même doublement féconds : seuls à créer de la vraie richesse, et de plus capables d'engendrer d'autres emplois.

Mais ils posséderaient encore une autre supériorité : celle de mieux faire reculer le chômage. Après avoir rappelé le « rôle premier » joué par l'industrie et l'agriculture dans la création de richesse, le rapport de la commission « Emploi et Travail » du 7<sup>ème</sup> Plan affirme comme une évidence : « On ne peut plus ignorer l'influence privilégiée de la création d'emplois industriels sur la diminution du chômage. » Cette idée<sup>29</sup> se fonde, comme la précédente, sur une interprétation tout à fait contestable d'observations incontestables.

En effet, si l'on compare entre elles les évolutions respectives 1) de l'emploi industriel, 2) de l'emploi tertiaire et 3) du chômage, on peut faire deux observations principales :

— L'évolution de l'emploi tertiaire se caractérise par une croissance continue assez régulière, alors que celle de l'emploi industriel connaît de fréquents changements de rythme et même des retournements. Ces irrégularités sont liées à celles qui affectent,

---

<sup>25</sup> 7<sup>ème</sup> Plan de développement économique et social 1976-1980. Paris : La documentation française, 1976, p.30.

<sup>26</sup> 8<sup>ème</sup> Plan de développement économique et social 1981-1985 (projet soumis par le gouvernement à l'avis du CES) page 173.

<sup>27</sup> Rapport de la commission « Relations sociales et emploi » présidée par Martine Aubry, p. 69.

<sup>28</sup> Claude Vimont : « Quels emplois faut-il créer en France pour les années à venir ? » *Chronique SEDEIS*, décembre 1985 ; « L'emploi industriel dans les pays occidentaux » *Chronique SEDEIS*, mars 1986 ; « L'industrie française sera-t-elle de nouveau créatrice d'emplois ? » *Chronique SEDEIS*, 15/01/1989.

très normalement et de façon habituelle, la demande de biens, et qui épargnent, non moins normalement, la demande de services (voir annexe 8). A la différence des services, en effet, la plupart des biens peuvent être stockés plus ou moins longtemps par les consommateurs, comme par les producteurs. De plus, ceux d'entre eux qui sont dits « durables » parce que leur usage se prolonge habituellement sur un assez grand nombre d'années, ont des « durées de vie » susceptibles de varier sensiblement en fonction du comportement et du pouvoir d'achat des utilisateurs.

— Les fluctuations du taux de chômage sont mieux corrélées à celles de l'emploi industriel qu'à celles — presque inexistantes — de l'emploi tertiaire. Il est assez normal que le chômage diminue de préférence lorsque l'emploi progresse partout, plutôt que lorsqu'il progresse seulement dans le secteur tertiaire. On voit mal comment il pourrait en être autrement, et cela ne prouve aucunement que la croissance de l'emploi industriel ait le mystérieux privilège de faire régresser le chômage.

Cette corrélation ne prouve pas davantage que le ressort primordial de la croissance se situe dans l'industrie plus qu'ailleurs. Mais c'est bien sans doute dans l'industrie que l'on peut chercher sinon la cause de la croissance, du moins l'explication principale de ses à-coups.

#### 4.3) L'industrie, modèle de toute activité économique ?

L'industrie ne serait pas seulement le moteur de l'ensemble de l'économie. Elle serait aussi le modèle archétypique de toute activité économique productive.

La plupart des secteurs des services n'ont fait jusqu'ici que de très lents progrès de productivité. Cela, dit-on, est imputable à l'archaïsme de leur structure, restée trop souvent artisanale. Mais, selon l'opinion dominante, ils sont inéluctablement destinés à se concentrer pour adopter les mêmes modalités d'organisation et les mêmes méthodes de production que dans l'industrie<sup>30</sup>. Alors la productivité du travail progressera dans ces activités à un rythme comparable à celui que l'on observe depuis longtemps déjà dans l'industrie manufacturière. Comme dans cette dernière, les besoins de main-

---

<sup>29</sup> Également développée par Claude Vimont, *Chroniques SEDEIS* de mars 1986 et du 15 janvier 1989.

<sup>30</sup> Voir, notamment : M. Vernières et al. *L'emploi tertiaire*, Paris : Economica, 1985, et plus récemment : Jeremy Rifkin, *La fin du travail*, Préface de Michel Rocard, Paris : La Découverte, 1996.

Les vues exposées par M. Vernières ont été fortement contestées par Guy Roustang : *L'emploi, un choix de société*, Paris : Syros, 1987, pp.69 et s.

d'œuvre dans les activités de service ne pourront que diminuer. Nous allons donc vers la « fin du travail ».

Telle est, brièvement résumée, mais, je le pense, non caricaturée, la thèse de Jeremy Rifkin. Et, selon lui, cette annonce dramatique est déjà en voie de se réaliser. De nombreux constats l'attestent. Son gros ouvrage comporte, en effet une accumulation d'observations concernant toutes sortes d'innovations techniques et les compressions de personnel que celles-ci entraînent dans de nombreuses activités de service.

A vrai dire, la plupart des exemples qu'il cite, en tout cas ceux d'entre eux qui sont précisément décrits et qui correspondent, non pas à des prévisions ou à des craintes, mais à des changements réellement survenus ne concernent qu'une partie — et pas la plus grande — du secteur tertiaire : principalement les transports et les communications, plus rarement les banques et les assurances, et presque jamais les autres secteurs de services (activités de réparation, hôtellerie, restauration, conseils, santé, enseignement...). A défaut d'observation concernant ces changements effectivement enregistrés dans ces derniers secteurs, il invoque les machines intelligentes, les progrès de l'imagerie médicale et des technologies de la communication, qui ne devraient pas manquer, selon lui, de réduire l'emploi dans les secteurs de la santé, de l'enseignement ou dans les bibliothèques publiques.

Rifkin se laisse entraîner par sa propre éloquence et aveugler par l'abondance de ses notations dispersées. Au point d'affirmer que déjà (il écrivait cela en 1994 ou 1995), grâce aux nouvelles technologies de l'information « la productivité augmente et l'emploi décline dans tous les secteurs des services »<sup>31</sup>. « Pour les seuls États-Unis, dit-il encore, dans les années à venir, plus de 90 millions d'emplois sur une population active totale de 124 millions de personnes pourraient être remplacés par des machines »<sup>32</sup>. Si l'on en juge par l'évolution de l'emploi que font apparaître les statistiques américaines depuis 1994, il laisse donc loin derrière lui, dans l'ordre de la sous-estimation de l'emploi tertiaire, les prévisions du ministère du travail des États-Unis que nous avons examinées au chapitre précédent.

---

<sup>31</sup> *op.cit.*, p. 196.

<sup>32</sup> *Ibidem*, p.24.

#### 4.4) L'impérialisme des grands et le malthusianisme des petits

Dans quelle mesure les préventions industrialistes à l'encontre du secteur tertiaire ont-elles pu peser sur l'évolution effective de notre économie ? Elles n'ont pas empêché un développement assez rapide des activités de service mais ne l'ont-elles pas freiné, et n'ont-elles pas contribué, par là même, au maintien d'un niveau de chômage élevé ?

Sans qu'on puisse en apporter la preuve indubitable, il est permis de penser qu'elles ont exercé une influence néfaste sur l'évolution de l'appareil de formation technique et professionnelle en empêchant une bonne adéquation avec l'évolution des besoins en personnels.

D'autant plus que le comportement des groupes sociaux les plus directement concernés a généralement tendance à entretenir et renforcer ces préventions. Les dirigeants d'entreprises industrielles redoutent évidemment bien plus le risque de manquer de personnel que celui de voir affluer une surabondance de candidats à l'embauche. Ils se soucient peu de favoriser le développement d'activités de service qui leur paraît même parfois s'opposer à celui de l'industrie. Dans les diverses commissions où ils se trouvent consultés sur les besoins de formation, leur avis risque d'être biaisé. Et comme cet avis est souvent le plus solidement argumenté, les besoins en techniciens de l'électronique ont toute chance d'être mieux satisfaits que les besoins en ouvriers de la réparation automobile ou en cuisiniers.

De leur côté, les artisans et chefs des petites entreprises de service ne plaident qu'assez mollement pour le développement des formations aux métiers de leurs secteurs. Beaucoup d'entre eux n'emploient aucun salarié et n'envisagent pas de recruter. Quant à ceux qui en emploient quelques-uns, la plupart, pour des raisons diverses, ne peuvent pas, ou ne veulent pas accroître davantage la dimension de leur entreprise. En outre, si on forme un plus grand nombre de cuisiniers, de garçons coiffeurs ou d'ouvriers qualifiés dans les métiers de la réparation, une certaine proportion d'entre eux désirera sans doute s'établir à son propre compte; cela revient à susciter une concurrence supplémentaire, menace pour les entreprises existantes : il vaut donc mieux être prudent.

Les artisans ne sont pas les seuls à être exposés aux tentations malthusiennes de cette nature. Les professions libérales ne le sont pas moins. Les médecins, les dentistes, les vétérinaires, les experts comptables... veillent à ce que les examens commandant l'entrée dans leur profession ne soient pas trop faciles à franchir. Certains même, comme les médecins, ont obtenu la mise en vigueur de quotas de formation, au risque de créer à terme une pénurie de médecins évidemment dommageable au bon fonctionnement des services de santé, comme on peut le voir en France aujourd'hui.

Certaines professions enfin n'ont pas besoin de restreindre la formation pour assurer la tranquillité de ceux qui sont en place. Elles ont obtenu que le nombre des entreprises autorisées à fonctionner soit fixé d'autorité par des règlements de la puissance publique. Tel est le cas des notaires, des huissiers, des pharmaciens, des taxis et d'autres encore : professions fort diverses, mais qui relèvent toutes du secteur tertiaire.

#### 4.5) Le refus d'une société de serviteurs

Pour autant que l'on puisse situer sur l'échiquier politique les diverses sortes de préventions hostiles au développement du secteur tertiaire, celle qu'on va maintenant examiner, à la différence de la précédente, viendrait plutôt de la gauche. Cette hostilité tient au fait que, aux oreilles de certains, « service » consonne avec « serviteur » ou même avec « servilité ». L'archétype des activités de service est, à leurs yeux, celle des domestiques.

Celui qui emploie du personnel de maison demande en général à ce dernier d'accomplir des tâches simples (lavage, nettoyage, cuisine, garde d'enfants...) que, dans la plupart des cas, il pourrait effectuer lui-même. Il consomme, si l'on peut dire, le temps d'autrui pour épargner le sien. Mais il ne sera, normalement, incité à le faire que si le prix de cette sorte d'échange (la rémunération du domestique) est notablement inférieur au prix qu'il attache lui-même à son propre temps d'activité ou de loisir. Le nombre de personnes employées à des services domestiques paraît lié à des inégalités de revenus au sein de la société.

La diminution presque continue de ce nombre depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à une période récente s'explique en grande partie par la tendance à la réduction des inégalités de revenus que l'on observe en France depuis plus d'un siècle ; mais en partie seulement, puisque lorsque ladite tendance séculaire s'est inversée — pendant plus de

quinze ans entre 1951 et 1967<sup>33</sup> — le nombre de domestiques n'en a pas moins continué, semble-t-il, à diminuer.

**Tableau 7**  
**France**  
**Évolution du nombre des domestiques depuis 1881**

	1881	1901	1921	1936	1954	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
<b>en milliers</b>	1113	1882	707	624	557	593	535	494	361	204	215	305
<b>en % de la population active totale</b>	6,0%	4,5%	3,5%	3,3%	2,9%	3,2%	2,7%	2,5%	1,7%	1,0%	1,0%	1,3%

*Sources :*

- de 1881 à 1954 : nombre de « domestiques de la personne », selon O. Marchand et Claude Thélot, *Deux siècles de travail en France*, INSEE, p.182.
- de 1954 à 1999 : nombre de personnes ayant un emploi dans le secteur « services domestiques » selon les recensements de la population.

Quant à l'accroissement que l'on observe au cours des années récentes, on ne peut pas l'imputer à une aggravation de l'inégalité des revenus. A en juger par la statistique des salaires, cette dernière n'a guère varié entre 1982 et 1999<sup>34</sup>. Cet accroissement s'explique, à l'évidence, par la très forte baisse du prix du travail des employés de maison due aux généreuses subventions fiscales accordées à leurs employeurs.

Aux États-Unis également, le nombre des personnes employées directement par les ménages a beaucoup diminué ; il représentait près de 5 % de la population active totale en 1940, 1,5 % en 1975 et seulement 0,7 % en 2000. Entre 1940 et 1975, l'inégalité des revenus avait, elle aussi, sensiblement diminué. A partir de 1975, au contraire, elle s'est accrue très nettement. Cela n'a pas empêché la baisse du nombre de domestiques de se poursuivre mais on a noté au cours de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, aux États-Unis comme d'ailleurs en France, le développement d'une « néo-domesticité »<sup>35</sup>. Il s'agit de personnes pour la plupart salariées d'entreprises spécialisées et non pas employées directement par des particuliers. Elles sont néanmoins dans une position assez proche de celle des domestiques traditionnels : elles se chargent d'effectuer certaines tâches simples à la place d'autres personnes pour permettre à ces dernières d'épargner leur

<sup>33</sup> Voir *Séries longues sur les salaires*, INSEE Résultats n°735, décembre 2000, p.8.

<sup>34</sup> Voir *Séries longues sur les salaires*, INSEE Résultats, n°735, décembre 2000.

<sup>35</sup> Voir pour la France : André Gorz, *Métamorphoses du travail, quête du sens* Galilée, Paris, 1988 ; pour les États-Unis : Robert Reich, *L'économie mondialisée*, Paris : Dunod, 1993.

temps ou leur peine. Ces « petits boulots » généralement mal payés sont très divers. Ils peuvent consister à tondre le gazon, livrer des pizzas, distribuer des journaux, promener le chien, pousser des caddies, garder des enfants... « La liste peut en paraître longue, remarque Jean Gadrey, mais au bout du compte, on n'aura vraisemblablement rassemblé, qu'il s'agisse de la France ou des Etats-Unis, que quelque pour cent de la population active ».<sup>36</sup> Le développement de la « néo-domesticité » ne ferait donc guère que compenser la baisse des effectifs de la domesticité traditionnelle.

Mais les domestiques, quels qu'ils soient, ne sont pas les seuls à vendre directement leur temps de travail au consommateur final. C'est ce que font aussi les coiffeurs, de même que les avocats ou les médecins à l'occasion des consultations qu'ils donnent, et tous ceux qui ont une fonction de monitorat ou d'enseignement dans les domaines les plus variés. La plupart des activités de services consistent essentiellement à offrir à d'autres personnes du temps d'attention, d'écoute et d'action. Le développement de l'ensemble de ces activités est-il la conséquence d'une excessive inégalité sociale et d'une déplorable aliénation des consommateurs, devenus incapables de faire face eux-mêmes à leurs problèmes personnels ? Certains, comme André Gorz, paraissent le penser. Pour celui-ci, la plupart des emplois de services sont entachés par des rapports de domination. Que cette domination s'exerce du demandeur sur le fournisseur de service (du maître sur le domestique, par exemple) ou, en sens inverse, du fournisseur sur le demandeur (chose fréquente dans les relations entre l'expert et le client qui vient le consulter). Une société plus égalitaire, et plus soucieuse de la dignité des travailleurs comme des consommateurs rejeterait ces emplois. Ce qui, compte tenu de l'amélioration rapide de la productivité du travail industriel, permettrait d'envisager la « fin du travail » ou du moins sa réduction à une part tout à fait mineure de l'existence humaine.

Une condamnation aussi générale sur la base d'accusations si variées et quasiment opposées entre elles n'emporte guère la conviction. En fait, comme le remarquent B. Perret et G. Roustang, la critique la plus fondamentale et la plus intéressante que développe A. Gorz à l'égard des emplois de service concerne moins les relations inégalitaires qu'ils impliqueraient que leur caractère marchand<sup>37</sup>. Le fait d'échanger

---

<sup>36</sup> Jean Gadrey, « Société de service ou société de serviteurs » *Futuribles*, n° 147, p. 64.

<sup>37</sup> Bernard Perret et Guy Roustang, *L'économie contre la société*, Paris : Le Seuil, 1993.



contre de l'argent une prestation de service personnel risque d'appauvrir ou même d'interdire la relation humaine qu'appelleraient normalement le contact et l'accord entre celui qui demande et celui qui offre le service en question. Mais cela même est-il si sûr ? Les psychiatres et la plupart des thérapeutes en tout cas ne pensent pas que le paiement à l'acte les empêche d'entretenir des relations normales et satisfaisantes avec leurs patients.

L'incontestable appauvrissement des relations personnelles entre prestataires et bénéficiaires de services est peut-être dû moins souvent au caractère marchand des prestations qu'à d'autres causes qui tiennent à l'organisation technique de la production du service : trop grandes dimensions de beaucoup d'organismes fournisseurs de service (qu'ils soient publics ou privés), rotation rapide du personnel employé, remplacement des guichets d'information par des répondeurs automatiques ou des terminaux d'ordinateurs. Toutes circonstances peu propices à l'entretien de relations vraiment humaines entre le bénéficiaire et le prestataire de service, qui peuvent même rendre ces relations tout à fait abstraites et virtuelles ou les ramener à une série de brefs contacts anonymes et discontinus.

Plusieurs des préventions hostiles au secteur tertiaire que l'on vient de passer en revue ont en commun d'étendre indûment à l'ensemble de ce secteur une appréciation qui n'est valable que pour une de ses parties.

Il est vrai que l'inégalité des revenus peut favoriser la multiplication des emplois domestiques et de nombreux petits « boulots » subalternes utiles au confort et à la sécurité des plus riches. Mais aujourd'hui, le développement de la plupart des activités de service n'est manifestement pas lié au maintien ou à l'accentuation de l'inégalité sociale; et d'ailleurs, dans la grande majorité des cas, les relations entre le consommateur et le producteur de service n'ont pas grand' chose à voir avec une relation de maître à domestique.

Il est vrai que de spectaculaires progrès de productivité ont été réalisés et peuvent très probablement l'être encore à l'avenir dans certaines branches tertiaires (communications et transports notamment) mais de tels progrès sont et resteront sans doute impossibles dans la plupart des autres ; car le « modèle » industriel n'est pas transposable à l'ensemble des activités économiques.

## 5) Les erreurs de prévisions sur la consommation des ménages

Les divers secteurs d'activité ne travaillent pas seulement pour satisfaire la demande des ménages. Ils fournissent aussi aux entreprises des biens et des services qui seront pour ces dernières des produits intermédiaires ou des investissements. On se contentera cependant ici de considérer la composante principale de la demande totale : la consommation des ménages.

### 5.1) Aux Etats-Unis

#### a) Un tournant fondamental au début des années cinquante

De 1936 jusque vers 1950-51, on assiste, aux Etats-Unis, à une augmentation de la part des biens dans les dépenses de consommation des ménages et à une baisse de la part des services.

Cette rapide hausse de la consommation de biens concerne surtout les biens durables (automobiles, appareils électroménagers...). Ceux-ci possèdent pour la plupart une caractéristique remarquable : ils permettent à leur possesseur de se procurer lui-même certains services plutôt que de les acheter à des fournisseurs spécialisés. L'automobile dispense d'utiliser un taxi ou le chemin de fer ; la machine à laver de recourir à une blanchisserie...

Mais la hausse concerne aussi la consommation de certains biens non durables, et notamment celle des produits alimentaires. Cela paraît contredire les lois d'Engel selon lesquelles la part des dépenses alimentaires dans la consommation des ménages ne doit pas cesser de diminuer au fur et à mesure de l'élévation du niveau de vie. La contradiction n'est en fait qu'apparente : les produits alimentaires dont la consommation s'est rapidement accrue à cette époque aux Etats-Unis étaient des produits fortement élaborés et prêts à être consommés. Ils se substituaient à des produits bruts (légumes, fruits) ou moins élaborés (sucre, farine...), donc moins coûteux. Ces produits incorporaient en quelque sorte une part importante de services culinaires que le consommateur n'avait plus besoin d'effectuer lui-même ou de demander à du personnel domestique.

Au Royaume-Uni, on a également observé, après la guerre et jusqu'en 1974, non pas une baisse mais une stagnation de la part des services dans la consommation des

ménages. Cette constatation a conduit l'économiste britannique J.I. Gershuny à contester fortement l'idée selon laquelle la consommation des services était destinée à prédominer sur celle des biens. Dans un ouvrage publié en 1978,<sup>38</sup> il mettait en relief le remplacement de maintes dépenses de services par des acquisitions de biens : dans le domaine des transports, de l'hygiène, des loisirs. Il annonçait l'avènement d'une *self service economy*. En ce qui concerne les soins de santé et d'enseignement, il n'excluait pas que « les mêmes forces sociales qui ont produit la machine à laver et la machine à musique pour le foyer ne produisent, dans le futur, la machine à soigner ou l'université à domicile. »

Ces thèses ont eu un grand écho. L'idée – et la crainte – que la machine, et notamment l'ordinateur, était appelée non pas à aider mais à remplacer les enseignants, les médecins, et bien d'autres encore, s'est largement répandue ; et il en reste quelque chose aujourd'hui. Mais l'évolution qui s'est amorcée dès 1974 au Royaume-Uni comme en France, et dès le début des années cinquante aux Etats-Unis, allait clairement infirmer cette vision des choses.

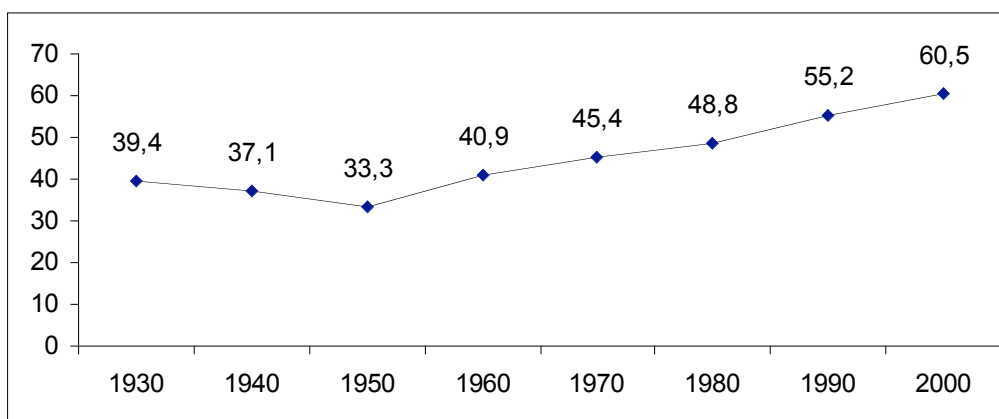
La baisse de l'importance des services dans la consommation des ménages américains se prolonge assez précisément jusqu'en 1951. A cette date, la révolution des habitudes alimentaires que l'on vient d'évoquer est pour l'essentiel accomplie. Une certaine saturation des besoins se manifeste en matière de biens durables : le sens de l'évolution s'inverse (voir graphique 2.) Si le rythme d'accroissement de la consommation des biens diminue, celui de la consommation de services ne ralentit pas.

Les nouveaux biens, qui se sont répandus si rapidement, ont fait naître, en retour, de nouveaux besoins de services. Les diverses sortes de biens durables, les automobiles en particulier, appellent des services d'entretien et de réparation, et le volume de ces services est lié à celui du parc de biens existants et non à celui de l'acquisition de biens supplémentaires.

---

<sup>38</sup> Jonathan Gershuny: *After industrial society? The emerging self-service economy* Londres : MacMillan, 1978.

**Graphique 2**  
**Etats-Unis**  
**Part des dépenses de services**  
**dans le total des dépenses de consommation des ménages (en %)**



Mais il y a sans doute plus important : la transformation des habitudes alimentaires, la généralisation de l'usage des appareils électroménagers, l'amélioration du confort des logements... tous ces changements ont notablement allégé la charge des travaux domestiques et réduit le temps qui leur est consacré.

Le gain de temps ainsi obtenu s'est traduit, en partie, par un surcroît de loisirs, lui-même générateur d'une demande accrue de certains services. Mais comme les tâches domestiques sont principalement assumées par les femmes, leur allègement a également incité un nombre croissant de femmes à exercer une activité professionnelle. La montée rapide et imprévue du taux d'activité des femmes, qui s'amorce aux États-Unis vers 1953, a favorisé, elle aussi, certains services : la propension à prendre des repas hors domicile, donc la demande des services de restauration, s'est accrue, de même que la demande de services de garde ou de loisirs pour les enfants...

b) L'évolution de la structure de la consommation correctement prévue aux États-Unis

Le tournant de la consommation des ménages, aux États-Unis, était déjà acquis lorsqu'ont été élaborées les projections économiques que nous examinons. C'est sans doute pourquoi la plupart de ces projections ont assez correctement anticipé les

transformations de structure de la consommation ; si du moins on en juge par les indications très globales publiées par le Bureau of Labor Statistics (voir tableau 8)<sup>39</sup>.

Les projections américaines ont généralement surestimé la croissance de la consommation des services ; mais de plus en plus faiblement et à peu près dans la même mesure qu'elles surestimaient la croissance de la consommation totale des ménages. Autrement dit, la croissance relative de la consommation des services a été prévue de façon assez juste (cf. colonne 9 du tableau 8). La sous-estimation chronique de l'emploi tertiaire par les prévisions américaines ne peut donc, semble-t-il, être imputée à des erreurs de prévisions concernant la demande de services, mais bien plutôt à celles, relevées précédemment, qui concernaient l'évolution de la productivité.

**Tableau 8**  
**Etats-Unis**  
**Prévision de la consommation des ménages,**  
**indices de croissance moyens par an, en %**

	Consommation totale			Consommation de services					
	Projection	Réalisation	Écart 2	Croissance absolue			Croissance relative		
				Projection	Réalisation	Écart 4	Projection 4/1 x 100	Réalisation 5/2 x 100	Écart 7
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
<b>Projection n°2</b> (1968 à 1980)	104,4	103,3	+1,1	105,4	104,0	+1,4	101,0	100,7	+0,3
<b>Projection n°6</b> (1977 à 1990)	104,0	102,7	+1,3	104,15	103,0	+1,15	100,15	100,3	-0,15
<b>Projection n°9</b> (1982 à 1995)	103,4	102,9	+0,5	103,5	102,9	+0,6	100,1	100,0	+0,1
<b>Projection n°1</b> (1988 à 2000)	102,8	102,6	+0,2	103,0	102,7	+0,3	100,2	100,1	+0,1

*Sources* : Projections : les mêmes que celles indiquées à l'annexe n° 2, pour le tableau a.  
Réalizations : *Statistical abstracts of the United States*.

<sup>39</sup> Les publications du BLS concernant ces prévisions ne distinguent généralement que trois grands postes de consommation : les biens durables, les biens non durables et les services.

## 5.2) En France

L'évolution de la structure de la consommation des ménages en France a été moins correctement prévue, car elle a subi deux tournants assez nets : un premier vers 1964, et un second, plus marqué, vers 1973-74.

### a) Les premières inflexions de la consommation, en 1964

Le processus de transformation de la consommation que l'on vient de décrire dans le cas des Etats-Unis se déroule de façon similaire en France (et probablement dans plusieurs autres pays d'Europe occidentale), mais avec un décalage de l'ordre d'une vingtaine d'années. Alors que la guerre a été un stimulant pour le développement de l'économie américaine, elle a été un frein ou plutôt même la cause d'un sérieux recul pour un pays comme la France. Au lendemain de la guerre, seule une faible minorité des ménages français possédait les biens durables déjà largement répandus aux Etats-Unis tels que l'automobile, le réfrigérateur ou la machine à laver. En dépit d'une croissance très rapide des achats de ces biens, les premiers signes de saturation n'apparaissent en France qu'au milieu des années soixante. L'accroissement de la demande de ces biens ralentit assez nettement à partir de 1964.

**Tableau 9**  
**Date à laquelle la proportion des ménages possesseurs d'un bien durable déterminé a atteint 50 %**

	Automobile	Réfrigérateur	Machine à laver	Télévision
<b>Etats-Unis (1)</b>	<b>1947</b>	<b>1942</b>	<b>1946</b>	<b>1954</b>
<b>France (2)</b>	<b>1966</b>	<b>1964</b>	<b>1968</b>	<b>1966</b>
<b>Ecart en années (2-1)</b>	<b>19</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>12</b>

*Sources* : Statistical Abstracts of the USA-Annuaire statistiques de la France.

Il n'est donc pas étonnant que nous ayons déjà repéré cette date comme un premier point d'inflexion dans les courbes figurant l'évolution de la structure de l'emploi, du moins en France et dans plusieurs pays d'Europe occidentale.

Quant aux habitudes alimentaires des Français, elles ont subi une évolution analogue à celle que l'on a observée aux Etats-Unis, mais plus lente (voir annexe n° 6). La transformation s'étale sur une longue période. Des traditions culinaires mieux ancrées ont opposé une certaine résistance à l'adoption des innovations techniques modernes dans ce domaine. Les aliments en conserve ou les plats surgelés n'occupent pas encore toute la place dans nos assiettes. Du fait de cette lenteur, il n'y a jamais eu, en France, de remontée de la part des dépenses d'alimentation dans le budget des ménages comme celle que l'on a pu observer aux Etats-Unis entre 1936 et 1946.

#### b) Le tournant décisif de 1973-74

En ce qui concerne la structure de la demande des ménages, comme pour la structure de l'emploi, le tournant majeur se situe non pas en 1964 mais en 1973-74. En 1968, les manifestants ne ménagent pas leurs critiques à l'égard de la société de consommation. On brûle quelques voitures ; on parle de « casser la télé ». Il n'empêche que de 1969 à 1973, la consommation en général, et les achats de biens durables en particulier, repartent de plus belle.

Le tournant décisif de 1973 a été déclenché, à l'évidence, par la brusque et spectaculaire augmentation du prix du pétrole. Cet événement a freiné, tout d'abord bien évidemment, la demande de ce bien non durable particulier qu'est l'énergie, mais également celle des biens durables gros consommateurs d'énergie, et surtout du plus important et du plus coûteux d'entre eux, l'automobile.

Il a ralenti quelque peu la progression des transports individuels, et le déclin des services de transports collectifs. Mais, moins directement, le renchérissement du coût de l'énergie a eu des effets divers, aboutissant souvent à ce même résultat : la substitution de la consommation d'un service à celle d'un bien. Il a favorisé, par exemple, la substitution de services de télécommunications au déplacement physique des hommes et des choses. Ou encore, le développement des services d'entretien et de réparation aux dépens des acquisitions de biens durables neufs.

Remarquons que, sur ce dernier point, il est difficile d'y voir très clair. Selon des estimations concordantes de l'INSEE, les consommations de services de réparation ont beaucoup moins augmenté que les acquisitions de biens durables neufs. Il n'est donc

pas étonnant que, dans un article publié en 1975<sup>40</sup>, Annie Fouquet ait pu observer que la durée de vie des biens durables n'avait pas eu tendance à s'accroître. Depuis 1979 (date d'une nouvelle hausse du coût de l'énergie), la croissance des acquisitions de biens durables s'est beaucoup ralentie ; quant aux dépenses de réparation (à prix constants), elles auraient fortement augmenté selon les estimations données « en base 1980 », mais sensiblement diminué selon les estimations plus récentes, « en base 1995 ». Que croire ? Les estimations de la base 1980 nous paraissent, sur ce point, les plus plausibles. Plusieurs considérations incitent à le penser, notamment :

- La durée de vie du bien durable le plus important, l'automobile, paraît s'être sensiblement allongée au cours des deux dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>41</sup>. Il est regrettable que l'on ne dispose pas d'étude analogue à celle de 1975, citée plus haut, pour savoir ce qu'il en a été pour les autres biens durables.
- En tous cas, en ce qui concerne les immeubles (dont l'entretien et les réparations sont partiellement inclus dans la consommation des ménages), il est clair que leur durée de vie a fortement augmenté au cours du dernier quart du siècle. A en juger par les indications données par les recensements successifs sur la date de construction des immeubles où se situent les logements, les taux de mortalité des immeubles ont baissé de façon continue et spectaculaire depuis 1975. Cela résulte, à l'évidence, du fort développement des travaux d'entretien, de réparation et de rénovation qui a contrasté avec le plafonnement des travaux de construction neuve.

**Ce grand tournant de la consommation, des biens vers les services**, (plus précisément vers les services autres que celui du logement<sup>42</sup>) à partir de 1973, apparaît clairement à travers les statistiques disponibles. (Tableaux 10 et 11).

<sup>40</sup> Annie Fouquet : « La durée d'utilisation des biens durables des ménages évolue peu depuis vingt ans » *Economie et Statistique* n°72, 1975 pp.61-64.

<sup>41</sup> Selon une enquête de la SOFRES réalisée pour le compte du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles, l'âge moyen des automobiles en France serait passé de 5,8 années en 1980 à 7,3 années en 2002.

<sup>42</sup> Le poids du service du logement dans le budget des ménages s'est accru de façon spécialement forte sur l'ensemble de la période considérée. Mais l'évolution du volume de ce service au cours de cette période suit une courbe assez particulière et justifie qu'on le considère à part des autres services.

Cela s'explique sans doute par certaines caractéristiques spécifiques que présente ou a présenté en France le marché du logement :

- blocage, puis libération progressive du prix des loyers ;
- existence d'un important secteur social du logement et de prestations sociales spécifiquement liées au logement ;
- rareté croissante de l'espace constructible, condition essentielle d'un accroissement de l'offre ;



**Tableau 10**  
**Ralentissement ou accélération**  
**de la croissance relative du volume de certaines consommations**  
**entre la période 1960-1973 et la période 1973-2000**

	Taux annuel de croissance relative		Différence b-a	Différence b-a	Taux annuel de croissance relative		
	1960-73	1973-2000			1960-73	1973-2000	
	a	b			a	b	
Énergie	+3,7	-0,9	-4,6				
Transports	+1,9	-0,1	-2,0	+6,0	+1,8	+7,8	Télécommunications
Transports individuels	+2,8	-0,2	-3,0	+3,0	-3,0	0	Transports collectifs
Autos neuves	+5,8	+0,3	-5,5	-0,3	-0,7	-1,0 (3)	Réparation auto
Autres biens durables	+3,7	+1,4	-2,3	+3,7	-4,0	-0,3 (3)	Réparation autres biens
Construction logements neufs	+3,5	-3,5	-7,0	-2,5	+2,5	0	Réparation logements (1) (2)

Source : INSEE.

Lecture :

Le volume de la consommation des ménages du produit « Énergie » a plus que triplé entre 1960 et 1973 (indices 331,1 sur base 100 en 1960) alors que la consommation totale des ménages a seulement doublé entre les deux mêmes dates (indice 200,3) ; l'indice mesurant la croissance relative de la consommation d'énergie est donc  $331,1/200,3 = 165,3$  soit un taux annuel de croissance de 3,7%.

Le taux annuel analogue pour la période 1973 à 2000, lui, est négatif (-0,9 %) car la consommation d'énergie s'est accrue moins rapidement que la consommation totale entre ces deux dates.

La différence entre ces deux taux annuels (-4,6) mesure l'importance du ralentissement de la croissance relative de cette consommation entre les deux périodes successives.

(1) Cette rubrique cumule ici les petites réparations et le gros entretien des logements.

(2) L'investissement en logements neufs comme le gros entretien ne font pas partie de la « consommation » mais de la « formation brute de capital fixe ». Leur croissance relative est cependant mesurée ici par rapport à la croissance de la consommation, comme pour les autres postes figurant à ce tableau.

(3) Estimation relative à la période 1973 à 1997.

**Tableau 11****Les transformations de la structure de la consommation des ménages, en France**

Années	Biens durables	Biens semi-durables	Biens non durables		Loyers logements	Autres services	Ensemble des biens	Ensemble des services	Consommation effective totale
			Énergie	Autres					
a) <u>Coefficients budgétaires aux prix courants (%)</u>									
1950 <sup>43</sup>	(4,3)	-	(4,9)	-			-	(33,8)	100
1959	6,71	15,10	6,37	33,67	4,92	33,23	61,85	38,15	100
1964	7,44	15,73	5,82	30,45	7,05	33,50	59,45	40,55	100
1973	7,85	13,97	6,35	26,00	10,46	35,37	54,17	45,83	100
2000	6,44	9,59	6,45	20,11	14,53	42,88	42,60	57,40	100
b) <u>Taux annuel d'accroissement du volume (%)</u>									
1950 à 1959	(12,1)	-	(7,3)	-	-	-	-	(2,9)	4,2
1959 à 1964	13,1	8,4	8,8	4,8	7,5	3,9	6,9	4,4	6,2
1964 à 1973	8,9	5,0	8,75	4,3	6,8	3,4	5,5	4,1	5,0
1973 à 2000	3,6	1,3	1,5	2,1	3,3	2,4	2,0	2,6	2,4
c) <u>Taux annuel d'accroissement relatif du volume (%)</u>									
1950 à 1959	(7,6)	-	(3,0)	-	-	-	-	(-1,2)	-
1959 à 1964	6,5	2,1	2,4	-1,3	1,2	-2,2	0,7	-1,7	-
1964 à 1973	3,7	0	3,6	-0,7	1,7	-1,45	0,4	-0,9	-
1973 à 2000	1,2	-1,1	-0,9	-0,3	0,9	0	-0,4	0,2	-
d) <u>Taux annuel d'accroissement relatif des prix (%)</u>									
1950 à 1959	(-2,4)	-	(0,4)	-	-	-	-	(2,9)	-
1959 à 1964	-4,2	-1,3	-4,1	-0,7	6,3	2,2	-1,4	2,4	-
1964 à 1973	-2,9	-1,3	-2,5	-0,85	2,8	1,9	-1,4	1,8	-
1973 à 2000	-1,9	-0,3	0,9	-0,7	0,35	0,55	-0,5	0,45	-

Source : INSEE.

Lecture :

Le volume de la consommation d'énergie par les ménages s'est accru de 8,75% par an de 1964 à 1973 et de 1,5% seulement de 1973 à 2000 (*tableau b*). Le taux d'accroissement relatif de ce volume (par rapport à celui de la consommation totale) a été respectivement, pour chacune de ces périodes, de  $(108,75/105) \times 100 - 100 = 3,6\%$

et de  $(101,5/102,4) \times 100 - 100 = -0,9\%$  (*tableau c*).

<sup>43</sup> Les indications partielles, concernant 1950 et les variations entre 1950 et 1959 résultent d'estimations approximatives de l'auteur fondées sur les données publiées dans l'annuaire statistique de la France, édition 1961.

### **Encadré n° 3**

#### **LA MESURE DES TRANSFORMATIONS DE LA STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DES MENAGES EN FRANCE**

Les données relatives aux années 1950 à 1959 proviennent des estimations en base 1956 publiées par l'INSEE dans l'édition 1961 de l'annuaire statistique de la France.

Compte tenu des changements intervenus depuis cette époque dans la méthode d'analyse et de mesure de la consommation, et en particulier dans les nomenclatures utilisées, il n'est pas possible de comparer ces estimations avec les estimations récentes pour la totalité des postes actuellement distingués. On a ici rapproché ce qui paraissait pouvoir l'être.

Mais si partiels et approximatifs que soient ces raccords, ils suffisent à montrer que, pour l'essentiel, l'évolution de la structure de la consommation de 1950 à 1959 présente les mêmes caractéristiques principales que de 1959 à 1964 (accroissement très rapide des achats de biens durables, en valeur comme en volume, croissance de la consommation des services relativement faible en volume). Autrement dit, la date de 1964 marque bien un tournant par rapport à une évolution assez ancienne.

Les données relatives aux années 1959 à 2000 correspondent, normalement, aux estimations de la base 1995, récemment publiées par l'INSEE. Ces estimations se substituent à celles de la base 1980. Comme ces dernières, elles utilisent trois sortes de nomenclatures pour leurs analyses : par type de produit, par fonction de consommation et par durabilité des produits.

La 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> sont les mieux adaptées aux besoins de la présente étude puisque les postes qu'elles distinguent sont définis par les caractéristiques objectives d'un produit ou groupe de produit donné, tout comme les postes des nomenclatures de secteur d'activité.

La 2<sup>ème</sup> (nomenclature par fonction) classe les produits consommés de façon subjective, selon la sorte d'utilité qu'ils présentent pour le consommateur : c'est-à-dire selon qu'ils contribuent à son *alimentation*, à ses *loisirs*, ou à sa *santé*, etc. Elle mêle donc souvent dans un même poste des produits de nature bien différente. Le poste « santé » par exemple comprend à la fois des biens (médicaments) et des services (consultations médicales...), de même le poste « loisirs », aussi bien les instruments de musique que les leçons de piano.

Remarquons qu'analysée par fonction, la structure de la consommation apparaît moins variable, dans le temps et dans l'espace, car l'importance des divers besoins humains varie sans doute moins que les moyens concrets de les satisfaire. Il se trouve que la majorité des études s'intéressant à l'évolution de la structure de la consommation reposent sur des analyses par fonction et non pas par produit. Elles font donc mal apparaître les aspects des transformations de structure qui nous intéressent particulièrement ici.

Tous les classements impliquent d'opérer dans la réalité des coupures plus ou moins arbitraires. La distinction entre ce qui fait partie de la consommation et ce qui n'en fait pas partie n'échappe pas à cet inévitable reproche.

L'achat d'un logement est considéré comme une dépense d'investissement, celui d'un bien durable important, d'une automobile par exemple, comme une dépense de consommation imputable en totalité à l'année où il est acheté, même s'il est normalement utilisé pendant de nombreuses années.

L'utilisation d'un logement existant est considérée comme une consommation de service par le ménage qui l'occupe, que celui-ci en soit locataire ou propriétaire. La valeur de cette consommation est mesurée par le loyer effectivement payé si l'occupant est locataire et, s'il est propriétaire, par le loyer « fictif » qu'il est censé se payer à lui-même.

Il en va différemment pour les services correspondant à l'utilisation de biens durables. Si l'utilisateur est locataire desdits biens, la valeur de ces services, mesurée par le loyer qui a été payé, est comptée dans la consommation des ménages. Mais elle ne l'est pas si l'utilisateur est propriétaire ; puisque dans ce cas le bien est censé avoir été immédiatement consommé en totalité au moment de son acquisition et qu'il a été inclus dans la consommation des ménages pour la valeur totale de son prix d'achat.

De même, la limite tracée entre les deux catégories de produits que sont les « biens » d'une part et les « services » d'autre part peut paraître, dans certains cas, arbitraire et contestable. Le produit des entreprises fournissant de l'eau, par exemple, est considéré comme un bien. Ne pourrait-on pas aussi bien le classer parmi les services ?

### c) La sous-estimation de la consommation de services par les prévisions

En France, où la tertiarisation de la consommation a été plus tardive, les projections ont eu tendance à sous-estimer la consommation de services. A vrai dire, cette tendance n'apparaît pas toujours nettement, car les projections publiées dans les documents du Commissariat du Plan ou de l'INSEE présentent généralement leurs résultats par « fonction de consommation », c'est-à-dire dans des catégories qui pour la plupart mêlent des biens et des services (voir encadré n° 3).

L'annexe n° 7 compare à l'évolution effectivement observée les prévisions réalisées par l'INSEE qui concernent successivement les trois périodes : 1970 à 1980 ; 1980 à 1990, et 1985 à 2000.

De ces confrontations, on peut dégager les conclusions suivantes :

- 1) Les trois projections ont fortement surestimé la croissance de la consommation sur la plupart des postes qui comprennent exclusivement ou principalement des biens (habillement, énergie, équipement du logement, transports individuels), et cela est particulièrement marqué pour la dernière projection qui couvre la période la plus longue (1985 à 2000).

**Tableau 12****Prévision de la croissance relative, en volume, de la consommation des ménages dans les diverses fonctions, de 1985 à 2000**

	Surestimée	correctement prévue	sous-estimée
Fonction de consommation comprenant au moins 75% de biens en 1985	Habillement (107) Biens de loisirs (107) Livres, journaux (109) Transports individuels (114) Biens d'équipement du logement (115) Energie (123)		Alimentation (91)
Fonction comprenant au moins 75% de services en 1985	Hôtels, cafés, restaurants (106)	Logement (loyers) (99)	Transports en commun (92) Santé (87) Services de loisirs (72) Biens et services divers (68) Communications (64)

NB : les indices figurant entre parenthèses dans ce tableau sont ceux qui apparaissent dans les colonnes (c) du tableau de l'annexe 7. Ils mesurent le rapport de la croissance relative prévue à la croissance relative effectivement constatée.

- 2) Cependant une importante catégorie de biens fait exception : les biens alimentaires. Les trois projections ont sous-estimé, modérément mais régulièrement, le niveau de leur consommation. On avait sans doute mal anticipé la transformation des habitudes alimentaires, décrite plus haut, qui s'est traduite par un recours accru à des produits élaborés.
- 3) La consommation des services concernant les personnes (services de santé, d'hygiène, de loisirs, de conseil, d'enseignement...) a été dans l'ensemble assez fortement sous-estimée. Cela est évident pour les services de santé et de loisirs, moins pour d'autres, noyés dans le poste « biens et services divers ». Et cela ne peut pas du tout apparaître pour les services d'enseignement car les dépenses d'éducation prises en charge par la

collectivité ne sont pas comprises ici dans ce qui est considéré comme la consommation des ménages.

- 4) Enfin le volume de la consommation d'énergie a été très fortement surestimé, notamment par la dernière projection, celle qui couvre la période 1985 à 2000. Et il y a là un point qui mérite d'être souligné.

A première vue, les tournants que l'on a observés dans l'évolution de la consommation en 1973-74 n'ont rien d'étonnant au regard des « lois » qui gouvernent normalement les variations de la demande des consommateurs. Ils s'expliquent pour la plupart assez bien par les relations économétriques bien établies qui lient la consommation d'un produit quelconque au prix relatif dudit produit d'une part, et au niveau du revenu du consommateur d'autre part. Dans un article publié par l'INSEE en 1980, les spécialistes de l'étude de la consommation estimaient que la plupart des changements observés depuis 1973 ne procédaient pas d'une modification des préférences des consommateurs, mais constituaient, pour l'essentiel, des réactions normales et prévisibles au soudain renchérissement du coût de l'énergie survenu en 1973. Ces changements manifestaient donc en réalité, écrivaient-ils, « une stabilité des comportements derrière une apparence de changement »<sup>44</sup>.

Mais si la hausse du prix de l'énergie avait été la cause unique de ces changements, pourquoi l'évolution de la structure de la consommation aurait-elle persisté jusqu'à maintenant à peu près dans la même direction ? A partir de l'année 1985 et jusqu'en 1999 le prix relatif de l'énergie a baissé notablement, en moyenne de 1,9 % par an. La consommation des ménages n'en a pas moins évolué dans le même sens qu'au cours de la période 1973 à 1985 où ce prix avait augmenté de 3,6 % par an : dans les deux cas, accroissement plus rapide pour les services que pour les biens, en valeur comme en volume.

Deux sortes de causes peuvent expliquer cette persistance :

- 1) La lenteur, tout d'abord, des réactions des agents économiques. Il a fallu du temps pour admettre que la hausse soudaine du coût de l'énergie risquait d'être durable, pour

---

<sup>44</sup> Philippe L'Hardy et Alain Trognon : « Le mythe du nouveau consommateur », in *Economie et statistique*, juillet 1980, pp 13 à 22.

que les consommateurs modifient leurs habitudes, pour que se mette en place une politique d'économie d'énergie et pour que cette dernière, enfin, ait des résultats concrets. Tout cela a pu ralentir les transformations de la structure de la consommation pendant la période 1973-1985.

A l'inverse, le mouvement de baisse du prix relatif de l'énergie observé à partir de 1985 a pu être considéré comme temporaire et ne pas dissiper la crainte d'une augmentation à l'avenir. La politique d'économie d'énergie, assez timide, précédemment mise en place n'a pas été renforcée, mais elle n'a pas été abandonnée. Et cela pourrait expliquer que les transformations de la consommation se soient prolongées dans le même sens au-delà de 1985. Ces explications sont-elles suffisantes ? Même si elles comportent une part de vérité, on est tenté d'avancer une autre hypothèse.

2) La spectaculaire augmentation du prix de l'énergie en 1973 n'a peut-être été que le déclencheur des changements observés à partir de cette date. Contrairement à ce qu'affirmaient en 1980 les économètres que l'on vient de citer, ces changements étaient appelés par des modifications assez fondamentales des préférences des consommateurs et de leur comportement. Modifications dont certaines s'étaient d'ailleurs manifestées dès avant 1973.

Il est assez vain de prétendre dater précisément des changements de cette nature. La plupart d'entre eux s'opèrent de façon trop progressive et lente. De ce fait d'ailleurs, ceux qui en sont les acteurs ou les témoins contemporains n'en sont bien souvent conscients qu'avec le recul de plusieurs années.

Pourtant s'il fallait absolument situer « le » moment critique desdits changements, on serait tenté d'avancer la date de 1964. Nous avons déjà observé qu'à cette date correspondait, en France et dans plusieurs pays européens, une inflexion, légère mais assez nette cependant, dans l'évolution de l'emploi par grand secteur. A cette même date, maints observateurs l'ont fait remarquer<sup>45</sup>, on voit s'infléchir dans une direction

---

<sup>45</sup> Voir notamment : Henri Mendras *La France que je vois* Paris : Editions Autrement Frontières, Paris, 2002 ; Michel Gaspard. Introduction de l'ouvrage collectif publié par la Documentation Française sous le titre *Revenus et consommation des Français : le grand tournant*, Paris, 1985.

nouvelle plusieurs caractéristiques fondamentales de la société et de l'économie françaises.

C'est vers 1964-65 en effet que commencent à la fois :

- un long mouvement de baisse de la fécondité ;
- l'augmentation du taux d'activité des femmes ;
- la baisse de la durée du travail ;
- la baisse de la productivité du capital et la montée du chômage.

Comme on l'a déjà noté, l'accroissement du taux d'activité des femmes, longtemps ignoré ou sous-estimé dans les prévisions a directement stimulé la demande qui s'adresse à certaines activités tertiaires (service de garde des enfants, restauration...)

La préférence pour le loisir que manifeste la réduction du travail entraîne aussi le développement des services les plus divers. De même que le vieillissement rapide de la population.

Ces changements fondamentaux de comportement n'ont guère cessé de s'accroître jusqu'à aujourd'hui. Ils ont évidemment favorisé la montée, si mal anticipée des activités de service.



## CONCLUSION

Les erreurs des prévisions d'emploi à long terme que l'on a repérées et tenté d'expliquer ne doivent pas inspirer un pessimisme radical quant à l'intérêt des travaux de prospective. Il est temps de souligner que, dans la majorité des cas, les prévisions considérées ont correctement anticipé le sens, sinon l'ampleur des évolutions de l'emploi par secteur ou par catégorie professionnelle. On peut dire, reprenant la formule de Paul Dubois<sup>46</sup> que l'histoire est peut-être bien le cimetière **des** prospectives ; elle n'est pas celui de **la** prospective. La société a besoin de projet ou, à défaut, de prévision, et les individus qui la composent ont besoin de savoir quelles places et quelles tâches elle pourra leur proposer. Il faut donc se réjouir que, depuis quelques années, la prospective de l'emploi semble renaître dans notre pays.

Pour améliorer la pertinence et l'utilité des travaux de cette nature, il faudrait d'abord être plus attentif aux leçons de l'expérience. A l'exemple des économistes du ministère du Travail des Etats-Unis, il conviendrait de confronter systématiquement, et de façon bien plus détaillée qu'on ne l'a fait ici, les prévisions passées récentes avec l'évolution effectivement observée.

Mais il faut aussi s'interroger sur les changements fondamentaux qui peuvent affecter le comportement des consommateurs. Il ne faut pas exclure que se modifient les préférences de ces derniers et les arbitrages que, consciemment ou non, ils sont amenés à faire entre le travail et le loisir, entre le désir de sécurité et celui d'accroissement de richesse, entre l'artificiel et le naturel, l'ancien et le nouveau, le durable et l'éphémère. Face aux dilemmes que l'on vient d'évoquer, les changements de mentalité que l'on discerne dans une société comme la nôtre appellent, semble-t-il, un développement prolongé des activités de service.

---

<sup>46</sup> Paul Dubois, « Vingt ans après : les projections 1985 confrontées à la réalité » *Economie et Statistique*, n° 177, mai 1985.

C'est bien, en tous cas, ce qu'appellent aussi des impératifs écologiques évidents, de plus en plus pressants et de mieux en mieux reconnus. La nécessité d'économiser les matières premières et l'énergie, de lutter contre le réchauffement de la planète et contre les pollutions de toutes sortes, tout cela nous oblige à mieux entretenir les objets dont nous nous servons, les maisons que nous habitons et à les faire durer davantage, bref à prendre plus grand soin non seulement des personnes mais aussi des choses et de notre environnement.

